



résolu
Produits forestiers

**RAPPORT
ANNUEL
2014**



**BÂTIR UN
AVENIR
PROSPÈRE**

TABLE DES MATIÈRES

2	Résolu en un coup d'œil
4	Faits saillants de 2014
6	Lettre du président du conseil et du président et chef de la direction
11	Résultats consolidés
14	Faits saillants sur le plan du développement durable
16	Notre vision et nos valeurs
17	Stratégie commerciale et de développement durable
18	Nos établissements
19	SECTEURS D'ACTIVITÉ
20	Papier journal
22	Papiers pour usages spéciaux
26	Pâte commerciale
28	Produits du bois
30	DÉVELOPPEMENT DURABLE
31	Performance en matière de développement durable
36	Fibre et foresterie
42	Collaboration durable avec les Premières Nations
44	Ouvrir le dialogue
46	Énergie et changements climatiques
48	Performance environnementale de nos usines
50	Ressources humaines
52	Santé et sécurité
54	Engagement dans les collectivités
55	Reconnaître l'apport des employés
56	Conseil d'administration et membres de la haute direction Renseignements à l'intention des actionnaires

Les pages intérieures du présent rapport sont imprimées sur du papier **ResoluteMax 84 Gloss** de 60 lb (89 g/m²), qui fait partie de la gamme de papiers écologiques Align^{MC} de Résolu. Ce papier est fabriqué à notre usine de Catawba (Caroline du Sud). Grâce à son empreinte environnementale réduite, **ResoluteMax 84 Gloss** est le parfait substitut aux papiers fins couchés plus coûteux.

ResoluteMax 84 Gloss présente plusieurs avantages environnementaux, dont les suivants :

- il utilise 12 % moins de fibre de bois que la moyenne des papiers fins couchés en Amérique du Nord;
- sa production nécessite 25 % moins d'énergie que la moyenne des papiers fins couchés en Amérique du Nord;
- son empreinte carbone est de 35 % inférieure sur tout son cycle de vie à celle de la moyenne des papiers fins couchés en Amérique du Nord; et
- il est disponible avec les certifications de la chaîne de traçabilité de la SFI® ou du PEFC.



Photos de la page couverture (dans le sens horaire) :
Julie Lamontagne, usine de papiers de Kénogami
Johnny Awashish, scierie Opitciwan
Mariem Elsayed, siège social, Montréal
Daniel Bolduc, usine de papiers de Kénogami
Michel Belleau, opérations forestières, Lac-Saint-Jean

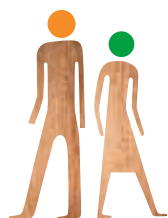
BÂTIR UN AVENIR PROSPÈRE

Chez Résolu, nous agissons aujourd’hui pour bâtir une entreprise prospère et durable pour demain. Forts d’un réseau d’une quarantaine d’usines de pâtes, de papiers et de produits du bois aux États-Unis, au Canada et en Corée du Sud, nous disposons d’une plateforme opérationnelle dont la taille, la santé financière et les avantages sur le plan des coûts nous permettront de faire face aux conditions des marchés. Nous misons sur cette solidité financière pour saisir des occasions de nous diversifier, d’innover et de croître. Heureusement, nous possédons les ressources nous permettant d’explorer diverses possibilités et la patience pour nous assurer de procéder selon une juste valeur. C’est un choix stratégique qui nous assurera un avenir prospère.

Notre succès continu en tant que chef de file du secteur des produits forestiers est indissociable de l’engagement de nos 7 700 employés à offrir une qualité et un service qui répondent aux besoins de milliers de clients. Le développement durable est au cœur de notre culture d’entreprise; il définit la façon dont nous menons nos affaires chaque jour. Notre capacité d’établir des relations véritablement axées sur la collaboration avec les collectivités, les Premières Nations, les gouvernements et d’autres parties prenantes est tout aussi importante que notre engagement à créer de la valeur pour les investisseurs.

C’est ainsi que dans un marché en constante évolution, nous prenons notre avenir fermement en main. Nous planifions. Nous agissons. Nous mesurons les résultats. Notre démarche est transparente et nous joignons le geste à la parole. Nous allons de l’avant, forts des succès que nous avons obtenus et des défis que nous avons relevés. Et toutes les décisions que nous prenons préparent le terrain pour une prospérité partagée.

RÉSOLU EN UN COUP D'ŒIL



Ventes totales

4 258 M\$



BAIIA ajusté¹ de

366 M\$

100 %

des territoires
forestiers
sous gestion sont
certifiés par un tiers
indépendant



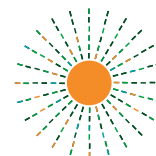
Le BAIIA¹ de

221 M\$

est attribuable
aux secteurs de pâte
commerciale et
de produits du bois

72 %

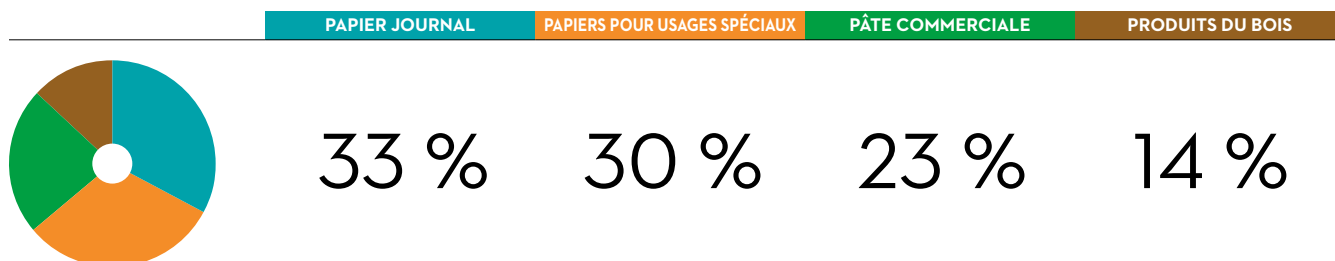
de l'énergie est
produite à partir
de sources
renouvelables



1. Le BAIIA et le BAIIA ajusté, qui ne sont pas des mesures financières conformes aux PCGR, sont définis aux pages 11 et 12 et font l'objet d'un rapprochement.

Note : Tous les montants indiqués dans le document sont exprimés en dollars américains, à moins d'indication contraire.

DISTRIBUTION DES VENTES DE 2014 EN % DES PRODUITS



DISTRIBUTION DES VENTES DE 2014 PAR RÉGION

	PAPIER JOURNAL	PAPIERS POUR USAGES SPÉCIAUX	PÂTE COMMERCIALE	PRODUITS DU BOIS
États-Unis	46 %	90 %	67 %	60 %
Amérique latine	23 %	5 %	6 %	
Canada	12 %	4 %	8 %	40 %
Asie	11 %	1 %	6 %	
Europe	7 %		10 %	
Autres pays	1 %		3 %	

CAPACITÉ DE PRODUCTION TOTALE POUR 2015²

	PAPIER JOURNAL	PAPIERS POUR USAGES SPÉCIAUX	PÂTE COMMERCIALE	PRODUITS DU BOIS
	2,6 millions de tonnes métriques	1,5 million de tonnes métriques	1,7 million de tonnes métriques	2,8 milliards de pieds-planche ³

2. Cette donnée indique la capacité des installations de fabrication de pâtes et papiers et des installations de produits du bois dont nous étions propriétaires ou exploitants au 31 décembre 2014 (à l'exclusion des installations et des machines à papier qui ont été fermées de manière définitive au 31 décembre 2014). Pour plus de détails, voir la partie 1, « Activités – Nos produits », du rapport annuel 2014 sur formulaire 10-K de la Société.

3. Notre approvisionnement actuel en fibre, surtout compte tenu du nouveau régime forestier du Québec, limite notre capacité de production à environ 2 milliards de pieds-planche par année. En 2014, nous avons expédié 1,6 milliard de pieds-planche de produits du bois.

FAITS SAILLANTS DE 2014

FÉVRIER

- Renouvellement des conventions collectives américaines



MARS

- Ajout de deux nouvelles catégories de papier à notre gamme de papiers écologiques Align^{MC}



- Annonce d'un projet de modernisation de 105 M\$ à notre usine de Calhoun (Tennessee) visant à accroître la production de pâte et à en améliorer la qualité à moindre coût
- Création de plateformes de réseautage par médias sociaux, notamment le site faitssaillantsforetboreale.com (mars), le blogue Résolu (juillet) et le Boreal Forum (novembre) pour encourager la participation des parties prenantes de l'industrie forestière



AVRIL

- Approbation de notre pâte recyclée, étalon de mesure de l'industrie en matière de qualité et de propreté, par la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis aux fins de l'emballage alimentaire

MAI

- Renouvellement des conventions collectives canadiennes



JUIN

- Investissement de 10 M\$ à notre usine de papier de Mokpo (Corée du Sud) visant à réduire les coûts et à rehausser la qualité du papier journal
- Nomination de Résolu parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes du Canada selon le classement Corporate Knights

- Lancement d'une coentreprise de recherche et développement, Performance BioFilaments Inc., afin de développer des applications commerciales pour un nouveau biomatériau dérivé de la fibre de bois



LES 50 MEILLEURES
ENTREPRISES CITOYENNES

SEPTEMBRE

- Nomination du président et chef de la direction de Résolu parmi les lauréats du prix canadien Clean50, qui reconnaît les leaders ayant grandement contribué au développement durable et au capitalisme propre au Canada



OCTOBRE

- Confirmation de la réduction des émissions totales de GES de 67,5 % depuis 2000, dépassant notre engagement deux ans plus tôt que prévu



Jeremy Palmer, usine de granules de bois de Thunder Bay



NOVEMBRE

- Nomination au palmarès des 100 entreprises canadiennes qui dépensent le plus en recherche et développement, selon les données compilées par Research Infosource
- Ouverture de l'usine de granules de bois à Thunder Bay, en Ontario



Dave Duchesne, scierie de Saint-Hilarion

DÉCEMBRE

- Lancement de Resolute Connect^{MC}, une nouvelle catégorie de papier offset fait exclusivement de pâte kraft
- Pour l'année 2014, obtention d'un taux d'incidents OSHA (Occupational Safety and Health Administration) de 0,83, soit un résultat conforme aux normes de classe mondiale et une amélioration de 19 % par rapport à 2013
- Baisse des incidents environnementaux dans les usines de 19 % par rapport à 2013
- Redémarrage de la scierie d'Ignace en Ontario
- Obtention du prix mondial « Clean Tech » remis par le magazine *The New Economy* dans la catégorie Meilleures solutions du domaine de la foresterie et du papier
- Recrutement de plus de 1 000 employés et projet d'embauche d'au moins 4 000 autres d'ici 2018



Michèle Ancil, opérations forestières de la Mauricie



Theodore Van Tassel, scierie d'Ignace

LETTRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



Bradley P. Martin

Président du conseil

Richard Garneau

Président et chef de la direction

Résolu est une entreprise qui joint le geste à la parole. Nous formulons clairement nos plans, mesurons nos résultats en fonction de nos objectifs et créons de la valeur pour nos nombreuses parties prenantes. Notre personnel est dévoué, fidèle et compétent. Ensemble, nous formons une équipe unie qui respecte ses engagements, relève les défis et saisit les occasions qui se présentent. Dotés d'une structure du capital qui se veut souple et prudente et tablant sur des assises financières solides, nous disposons de tout un éventail de possibilités qui favorisent la diversification, l'innovation et la croissance, ainsi que de la patience voulue pour exercer des choix judicieux.

DES ASSISES FINANCIÈRES SOLIDES

Nos secteurs de la pâte commerciale et des produits du bois ont généré un BAIIA de 221 M\$ en 2014, une amélioration de 30 % par rapport à 2013. Leur excellent rendement nous a permis d'obtenir de bons résultats pour les trois derniers trimestres de 2014 et de dégager un BAIIA ajusté de 366 M\$, et ce, en dépit de l'incidence défavorable de 55 M\$ causée par les grands froids de l'hiver 2014.

À la fin de l'exercice, la trésorerie et ses équivalents se chiffraient à 337 M\$ et nos liquidités totales, à 858 M\$, ce qui nous offrait la marge nécessaire pour concrétiser nos priorités d'affaires.

Les dépenses en immobilisations se sont élevées à 193 M\$ en 2014. Pour 2015, nous prévoyons des dépenses d'environ 200 M\$, dont 130 M\$ seront consacrés à des projets de valorisation, comme nos projets d'immobilisations axés sur la croissance de nos secteurs des produits du bois et de la pâte.

En 2013, la hausse des taux d'intérêt avait contribué à réduire de près de 700 M\$ le montant net de nos obligations au titre des prestations de nos régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite inscrites au bilan. Or, les taux d'intérêt ont baissé de nouveau au cours de 2014 pour finir l'exercice sous le niveau de la fin de 2012. Toutefois, grâce aux excellents rendements obtenus sur nos placements, à l'incidence favorable des taux de change et aux modifications apportées à nos régimes complémentaires de retraite, la hausse du montant net de nos obligations de retraite a été limitée à 330 M\$ durant 2014. Ce poste, qui était de 2 G\$ à la fin de 2012, sélevait à 1,6 G\$ à la fin de 2014.

Cette augmentation tient compte de l'allongement de l'espérance de vie au Canada et aux États-Unis.

En 2014, nous avons renouvelé d'importantes conventions collectives au Canada visant 2 000 employés syndiqués ainsi que des conventions collectives aux États-Unis dans quatre usines de pâtes et papiers visant 1 500 employés. Ces ententes, qui sont mutuellement avantageuses et représentent plus de 70 % de notre capacité de production de pâtes et papiers, renforcent notre position non seulement en tant qu'employeur concurrentiel, mais aussi en tant que fournisseur aux assises financières solides auquel nos clients peuvent se fier.

INVESTIR DANS NOS USINES

Chef de file de l'industrie dont les coûts figurent parmi les plus bas, Résolu s'emploie à maximiser la valeur pour les actionnaires et son potentiel de profit. Nous croyons fermement qu'investir dans nos usines nous permettra d'accroître notre rentabilité et d'améliorer notre compétitivité à long terme.

Nous appliquons nos principes d'excellence opérationnelle à notre patrimoine synergique et diversifié, qui ne cesse d'évoluer à mesure que nous nous retirons progressivement de certaines catégories de papier au profit de choix plus viables à long terme. En termes simples, nos secteurs de papier génèrent d'importants flux de trésorerie, que nous investissons dans la croissance de notre entreprise à long terme. La synergie et la complémentarité de notre base d'actifs présentent également un avantage du point de vue de la gestion de la fibre, celui de l'intégration et de la diversification des revenus.

Nous avons annoncé des investissements considérables, dont un projet de modernisation de 105 M\$ à notre usine de pâtes et papiers de Calhoun (Tennessee), y compris l'installation d'un nouveau lessiveur en continu et l'ajout d'équipement servant à transformer les copeaux de bois. Nous faisons d'excellents progrès et prévoyons que la mise en service commencera au quatrième trimestre de 2015. À pleine capacité, l'usine produira 100 000 tonnes métriques de pâte commerciale de plus par année. Cet équipement de calibre mondial contribuera à réduire considérablement les coûts globaux de l'usine et à améliorer la qualité des produits de pâtes et papiers qui y sont fabriqués. Nous prévoyons que le rendement de ce projet sera fort intéressant compte tenu de l'appui accordé au projet par l'État du Tennessee, le comté de McMinn et la Tennessee Valley Authority et, surtout, des avantages que nous comptons en tirer.

Nous avons également investi 90 M\$ CA dans le nord-ouest de l'Ontario pour construire une nouvelle scierie à Atikokan, remettre à neuf puis relancer la scierie d'Ignace qui avait été mise hors service, accroître la capacité de production de la scierie de Thunder Bay et ajouter une usine de granules de bois sur le site de l'usine de Thunder Bay. La scierie de Thunder Bay, qui est le fruit d'un partenariat avec la Première Nation de Fort William, est la scierie la plus importante et la plus moderne de tout l'est du Canada.

L'usine de granules de bois aura la capacité de produire chaque année jusqu'à 50 000 tonnes métriques de granules de bois à partir de sciures de bois. Aux termes d'un accord d'une durée de 10 ans, l'usine fournit annuellement 45 000 tonnes métriques de granules de bois à la centrale locale.

LET TRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION (SUITE)

Les scieries d'Atikokan et d'Ignace devraient nous permettre d'accroître notre capacité de production annuelle d'environ 260 millions de pieds-planche. Ces deux scieries et d'autres projets en cours nous aideront à porter à environ 1,9 milliard de pieds-planche la capacité opérationnelle annuelle de nos scieries, soit une hausse de 30 % par rapport à 2013. Ces investissements aideront également à créer 200 emplois dans les scieries, 200 autres dans les opérations forestières et un nombre important d'emplois indirects additionnels dans la région. Parallèlement aux investissements dans les scieries, Résolu a signé avec six Premières Nations un mémoire d'entente qui établit un cadre aux négociations d'ententes commerciales. À ce jour, le mémoire d'entente s'est traduit par des retombées de 100 M\$ CA en nouveaux contrats pour nos partenaires des Premières Nations.

INNOVER POUR L'AVENIR

En nous tournant vers les technologies de l'avenir, nous avons lancé Performance BioFilaments Inc., une coentreprise de recherche et développement axée sur les biomatériaux, que nous avons formée avec Mercer International Inc. Nous visons à développer des applications commerciales à partir de filaments de cellulose, un nouveau biomatériau dérivé de la fibre de bois. Ce matériau polyvalent peut servir à accroître la résistance, la stabilité, la flexibilité et la longévité d'une variété de matériaux, dont le ciment, les composites et les revêtements, et est destiné à des applications dans les domaines de l'aviation, de l'industrie navale, de l'aérospatiale, de l'électronique, de la fabrication et de la construction.

Nous investissons également dans un complexe serricole de calibre mondial. En partenariat avec la ville de Saint-Félicien, des entrepreneurs de la région et une nouvelle entité, Serres Tundra, nous construisons le plus gros complexe serricole au Québec. Ce projet devrait permettre de créer jusqu'à 400 emplois dans la région d'ici 2018 et sa proximité à notre usine de pâte kraft dégagera des synergies qui sauront profiter à toutes les parties.

PERFORMANCE DE CLASSE MONDIALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Pour Résolu, la sécurité est une priorité absolue, qui ne fait l'objet d'aucun compromis. La sécurité représente en effet l'une de nos valeurs fondamentales et fait partie intégrante de tout ce que nous faisons. Notre objectif ultime de zéro incident est à la base de l'excellence opérationnelle.

Bien que l'année 2013 se soit révélée la meilleure de l'histoire de la Société au chapitre de la performance en matière de sécurité, nous avons dépassé ce record en 2014 en enregistrant un taux d'incidents OSHA (Occupational Safety and Health Administration) de 0,83, un résultat conforme aux normes de classe mondiale. Ce nouveau record est l'aboutissement du travail acharné, de l'engagement et de la vigilance de nos employés, qui s'efforcent de créer un milieu de travail sans blessure.

DES CHOIX DIFFICILES, MAIS NÉCESSAIRES POUR NOTRE RÉUSSITE À LONG TERME

L'année 2014 a aussi comporté son lot de décisions difficiles. Nous avons dû procéder à la fermeture de l'usine Laurentide à Shawinigan, au Québec. Cette usine employait 275 personnes et avait une capacité de production de 191 000 tonnes métriques de papiers pour usages spéciaux. Nous avons également procédé à la fermeture définitive de l'usine de pâtes et papiers de Fort Frances, en Ontario, qui avait initialement été fermée pour une période indéterminée. Vers la fin du quatrième trimestre, nous avons annoncé que la capacité de production de papier journal ferait l'objet d'une réduction additionnelle de 465 000 tonnes métriques en raison de la fermeture de l'usine d'Iroquois Falls, en Ontario, qui comptait 180 employés, et de la fermeture de deux machines à papier, l'une à Baie-Comeau, au Québec, en décembre et l'autre à Clermont, au Québec, en février 2015, ce qui a touché 120 autres employés.

Ces usines ont subi le contrecoup de leur structure de coûts et des défis posés par la conjoncture, y compris la faiblesse du marché du papier journal à l'échelle mondiale, le coût plus élevé de la fibre au Québec et la hausse des frais de transport et de carburant. Mais un autre facteur que l'on ne saurait ignorer est entré en jeu. Il s'agit des attaques mal fondées des militants écologistes qui projettent une fausse image des pratiques de la Société en matière d'aménagement forestier. Il a été démontré que ces campagnes étaient fondées sur des renseignements erronés et de fausses affirmations.

En réalité, l'écosystème de la forêt boréale canadienne, qui comble la majeure partie des besoins en fibre de bois de nos installations canadiennes, est l'un des plus robustes du monde. Il en va de même des régimes forestiers et du cadre réglementaire entourant l'aménagement forestier en Ontario et au Québec, qui sont parmi les plus rigoureux au monde.

CONCILIER LES BESOINS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

À l'instar des années précédentes, nous continuons d'accorder une grande importance à nos pratiques en matière de développement durable et à la présentation de notre performance à ce chapitre. Nous avons élaboré notre stratégie commerciale et notre stratégie de développement durable de façon à ce qu'elles soient interdépendantes, et c'est la raison pour laquelle nous publions, depuis 2012, un rapport annuel combinant nos résultats financiers et notre performance en matière de développement durable.

En 2014, nous avons réussi à réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de 67,5 % par rapport à l'année de référence 2000, dépassant ainsi notre cible de réduction des émissions de GES deux ans plus tôt que prévu. Résolu est membre du programme Défenseurs du climat du Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Fund®, ou WWF®) et les engagements qu'elle a pris en vue de réduire son empreinte carbone sont parmi les plus ambitieux de l'industrie à l'échelle mondiale.

Cette amélioration est attribuable pour plus de 50 % à la diminution de la consommation d'énergie, à l'adoption de combustibles à plus faible teneur en carbone et au recours à une combinaison de combustibles, y compris la cessation complète de l'utilisation du charbon dans les usines. Aujourd'hui, Résolu comble environ 70 % de ses besoins énergétiques à partir de sources renouvelables.

Nous générons une quantité importante de notre énergie à l'interne, à partir de centrales hydroélectriques dont nous sommes propriétaires et d'installations de cogénération alimentées par de la biomasse. Nous estimons que ces sources nous permettent de faire des économies de coûts annualisées de l'ordre de 55 M\$ à 60 M\$ environ par rapport à l'achat d'électricité du réseau. Nous comptons également quatre installations de cogénération au Canada qui vendent une quantité importante d'électricité à des tiers. Ces installations ont contribué à accroître notre BAIIA de 43 M\$ en 2014.

Nous travaillons à réduire autant que possible notre consommation de ressources, la production de déchets, les émissions atmosphériques et les rejets dans l'eau en allant au-delà des exigences minimales prévues par les lois. L'amélioration continue constitue également une priorité et nous avons mis en place dans tous nos établissements des systèmes de gestion de l'environnement (SGE) qui répondent, pour la plupart, aux normes très rigoureuses de la certification ISO 14001.

Nous sommes fiers de pouvoir annoncer que nous avons réduit de 19 % les incidents environnementaux aux usines en 2014, dépassant ainsi notre cible de réduction de 10 % par rapport à 2013. Nous continuons de viser un objectif de zéro incident et avons encore relevé la barre pour 2015, en fixant une nouvelle cible de réduction de 9 %.

Au chapitre de la fibre et de la foresterie, 100 % des territoires forestiers aménagés par Résolu sont certifiés de façon indépendante selon au moins l'une des trois normes d'aménagement forestier durable internationalement reconnues : la norme du Forest Stewardship Council® (FSC®), celle de la Sustainable Forestry Initiative® (SFI®) et celle du Groupe CSA (CSA). De plus, toutes nos installations de fabrication en Amérique du Nord sont dotées de systèmes de suivi de la fibre qui sont tous certifiés de façon indépendante selon au moins l'une des trois normes de chaîne de traçabilité (CdT) internationalement reconnues, à savoir la norme du FSC, celle de la SFI et celle du Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC).

En ce qui a trait à la fibre, nous avons élargi notre gamme de papiers écologiques Align^{MC} par l'ajout de deux catégories : Hybrid et Alternative. Les papiers des catégories Align utilisent jusqu'à 50 % moins de fibre de bois que les papiers fins et ont une empreinte environnementale de 35 % à 85 % inférieure à celle des papiers fins moyens.

La compétitivité à long terme de Résolu est étroitement liée à sa capacité de recruter et de fidéliser sa main-d'œuvre future et de veiller à son développement. En 2014, nous avons embauché 1 089 employés et nous sommes donc en voie d'atteindre notre objectif d'embauche de 4 250 employés entre 2014 et 2018. Nous avons également lancé un système intégré de gestion du leadership qui vise à accroître notre capacité organisationnelle. Au cours des prochaines années, plusieurs de nos employés prendront une retraite bien méritée et, dans ce contexte, il sera d'autant plus important de tout mettre en œuvre pour maintenir un milieu de travail où nos employés pourront se développer, s'épanouir et apporter leur contribution.

LETTRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET
DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION (SUITE)

Au cours de la dernière année, en plus de mettre au point des sources d'information comme le site faitssaillantsforetboreale.com et le blogue Résolu, nous avons poursuivi le lancement des plateformes de médias sociaux Forum boréal et Boreal Forum. À ces forums de discussion en ligne s'est ajoutée une série de réunions consultatives ayant pour but de favoriser des discussions fondées sur des faits concernant les pratiques d'aménagement forestier durable et d'aider les personnes et les collectivités à se faire entendre, notamment en ce qui a trait à l'importance de l'industrie forestière pour les collectivités nordiques sur le plan socioéconomique.

Nous nous réjouissons de constater que nos grandes réalisations sur le plan du développement durable, accomplies au prix d'efforts sincères, ne sont pas passées inaperçues. En effet, cette dernière année, Résolu s'est classée parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes du Canada selon le classement Corporate Knights, alors que Richard Garneau a été reconnu parmi les lauréats du prix canadien Clean50, qui reconnaît les leaders ayant le plus grandement contribué au développement durable ou au capitalisme propre. La Société a remporté par ailleurs le prix mondial « Clean Tech » remis par le magazine *The New Economy* dans la catégorie Meilleures solutions du domaine de la foresterie et du papier.

EN PERSPECTIVE

L'année 2015 présente à la fois des occasions et des défis pour Résolu. Nous sommes déterminés à maximiser la valeur pour les actionnaires et le potentiel de profit en demeurant fidèles à nos principes directeurs d'excellence opérationnelle dans toutes nos activités, en optimisant notre base d'actifs pour mettre pleinement à profit nos usines les plus rentables et en rationalisant la production afin de nous adapter aux nouvelles dynamiques du marché. Nous appliquons nos principes d'excellence opérationnelle à notre patrimoine synergique et diversifié, qui ne cesse d'évoluer à mesure que nous nous retirons progressivement de certaines catégories de papier au profit de choix plus viables à long terme. Nous continuerons de faire de la gestion disciplinée du capital une priorité, en conservant une structure du capital souple et prudente qui nous permettra de disposer de tout un éventail de possibilités et de la patience voulue pour exercer des choix judicieux.

D'importants progrès ont été réalisés pour assurer notre succès continu, et c'est à nos employés que nous les devons. Ils ont prouvé une fois de plus que nous constituons une seule et même équipe partageant la vision commune d'un avenir déterminé par la rentabilité et le développement durable.

Le président du conseil,



Bradley P. Martin

Le président et chef de la direction,



Richard Garneau

PRIORITÉS COMMERCIALES DE RÉSOLU POUR 2015

S'engager à maximiser le potentiel de profit et à créer de la valeur pour les actionnaires à long terme

1

Accroître l'efficacité, fixer des objectifs en matière de coûts de fabrication et procéder à l'analyse comparative de la performance pour tous les établissements

2

Gérer la production et les niveaux de stocks compte tenu des conditions du marché

3

Appliquer une stratégie de vente où la production est strictement dictée par les commandes de nos clients

4

Favoriser les dépenses en immobilisations à nos installations les plus rentables

5

Saisir les occasions de croissance permettant de rehausser notre gamme de produits ou d'améliorer la compétitivité de nos actifs actuels

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES SÉLECTIONNÉES

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)	2014	2013	2012
Ventes	4 258 \$	4 461 \$	4 503 \$
Résultat d'exploitation par secteur			
Papier journal	23	40	97
Papiers pour usages spéciaux	(17)	35	85
Pâte commerciale	66	42	(43)
Produits du bois	69	41	26
Siège social et autres	(315)	(160)	(193)
Total	(174)	(2)	(28)
Résultat net	(277)	(639) ⁴	1
Résultat net par action ordinaire			
De base	(2,93)\$	(6,75)\$	0,01 \$
Dilué	(2,93)	(6,75)	0,01
Trésorerie et équivalents	337 \$	322 \$	263 \$
Total de l'actif	4 921	5 385	6 333
BAlIA ajusté ⁵	366 \$	377 \$	393 \$
Marge du BAlIA ajusté ⁵	8,6 %	8,5 %	8,7 %
Rendement des capitaux propres, ajusté en fonction des éléments hors gestion courante ⁶	1,4 %	2,8 %	2,6 %

4. Comprend une charge d'impôts ponctuelle hors trésorerie de 604 M\$, principalement inscrite au troisième trimestre de 2013, visant à réduire la valeur des actifs d'impôts futurs inscrits à notre bilan. Pour un complément d'information, veuillez consulter notre rapport annuel 2014 sur formulaire 10-K.
5. Le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (le « BAlIA »), le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté ne sont pas des mesures financières définies dans les PCGR. Le BAlIA correspond au résultat net, y compris celui attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, établi dans l'état consolidé des résultats, mais ajusté en fonction de la charge d'intérêts, des impôts et de l'amortissement. Le BAlIA ajusté correspond au BAlIA, mais compte non tenu des éléments hors gestion courante comme les écarts de conversion, les indemnités de départ, les frais de fermeture, charges de dépréciation et autres charges connexes, les pertes de valeur des stocks en raison des fermetures, les frais de redémarrage, les gains et pertes à la cession d'actifs, la perte nette au remboursement d'un titre de créance, la perte de valeur d'une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, les coûts de transaction et les autres charges et crédits. La marge du BAlIA ajusté correspond au BAlIA ajusté exprimé en pourcentage du chiffre de ventes. Nous estimons que le BAlIA, le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté sont des mesures utiles, vu qu'elles partent des mêmes indicateurs dont la direction se sert en interne pour mesurer la performance de la Société et qu'elles aident le lecteur à comparer plus facilement les activités courantes et les résultats financiers de la Société d'une période à l'autre. Puisque le BAlIA, le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté sont des mesures internes, ils ne peuvent être comparés aux mesures que d'autres sociétés utilisent.
6. Le rendement des capitaux propres n'est pas une mesure financière conforme aux PCGR; il correspond au quotient de la division du résultat net, compte non tenu des éléments hors gestion courante énoncés à la page 12, par les capitaux propres ajustés attribuables aux actionnaires. Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui indique le profit généré par la Société, exprimé en pourcentage des capitaux propres investis par les actionnaires.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Données financières annuelles sélectionnées (suite)

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2014	2013	2012
Résultat net, y compris celui attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(274)\$	(639)\$	(33)\$
Charge d'intérêts	47	51	66
(Économie) charge d'impôts	(30)	524	(39)
Amortissement	243	243	233
BAlIA	(14)\$	179 \$	227 \$
Écart de conversion défavorable (favorable)	32	24	(17)
Indemnités de départ	—	—	5
Frais de fermeture, charges de dépréciation et autres charges connexes	278	89	185
Perte de valeur des stocks en raison des fermetures	17	11	12
Frais de redémarrage	4	32	13
Gain net à la cession d'actifs	(2)	(2)	(35)
Perte de valeur d'une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	61	—	—
Perte nette au remboursement d'un titre de créance	—	59	—
Coûts de transaction	—	6	8
Autres produits, montant net	(10)	(21)	(5)
BAlIA ajusté	366 \$	377 \$	393 \$

(en millions de dollars, sauf le rendement des capitaux propres)	31 décembre 2014		
	Résultat net	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Rendement des capitaux propres (%)
Montant présenté selon les PCGR	(277)\$	2 106 \$	(13,2)%
Ajustements liés aux éléments hors gestion courante :			
Écart de conversion défavorable	32 \$	32 \$	
Frais de fermeture, charges de dépréciation et autres charges connexes	278	278	
Perte de valeur des stocks en raison des fermetures	17	17	
Frais de redémarrage	4	4	
Gain net à la cession d'actifs	(2)	(2)	
Perte de valeur d'une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	61	61	
Autres produits, montant net	(10)	(10)	
Incidence fiscale des éléments hors gestion courante	(57)	(57)	
Cumul des ajustements au titre d'exercices précédents attribuables aux éléments hors gestion courante	—	956	
Montant présenté selon les PCGR, ajusté en fonction des éléments hors gestion courante	46 \$	3 385 \$	1,4 %

	31 décembre 2013		
(en millions de dollars, sauf le rendement des capitaux propres)	Résultat net	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Rendement des capitaux propres (%)
Montant présenté selon les PCGR	(639)\$	2 827 \$	(22,6)%
Ajustements liés aux éléments hors gestion courante :			
Écart de conversion défavorable	24 \$	24 \$	
Frais de fermeture, charges de dépréciation et autres charges connexes	89	89	
Perte de valeur des stocks en raison des fermetures	11	11	
Frais de redémarrage	32	32	
Gain net à la cession d'actifs	(2)	(2)	
Perte nette au remboursement d'un titre de créance	59	59	
Coûts de transaction	6	6	
Autres produits, montant net	(21)	(21)	
Provision pour moins-value des actifs d'impôts futurs aux États-Unis	604	604	
Incidence fiscale des éléments hors gestion courante	(56)	(56)	
Cumul des ajustements au titre d'exercices précédents attribuables aux éléments hors gestion courante	–	210	
Montant présenté selon les PCGR, ajusté en fonction des éléments hors gestion courante	107 \$	3 783 \$	2,8 %
	31 décembre 2012		
(en millions de dollars, sauf le rendement des capitaux propres)	Résultat net	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Rendement des capitaux propres (%)
Montant présenté selon les PCGR	1 \$	3 102 \$	– %
Ajustements liés aux éléments hors gestion courante :			
Écart de conversion favorable	(17)\$	(17)\$	
Indemnités de départ	5	5	
Frais de fermeture, charges de dépréciation et autres charges connexes	185	185	
Perte de valeur des stocks en raison des fermetures	12	12	
Frais de redémarrage	13	13	
Gain net à la cession d'actifs	(35)	(35)	
Coûts de transaction	8	8	
Autres produits, montant net	(5)	(5)	
Ajustements fiscaux liés à la réorganisation et autres	(13)	(13)	
Incidence fiscale des éléments hors gestion courante	(33)	(33)	
Participations ne donnant pas le contrôle dans les éléments hors gestion courante	(35)	(35)	
Cumul des ajustements au titre d'exercices précédents	–	125	
Montant présenté selon les PCGR, ajusté en fonction des éléments hors gestion courante	86 \$	3 312 \$	2,6 %

FAITS SAILLANTS SUR LE PLAN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAITS SAILLANTS SUR LE PLAN DE L'ENVIRONNEMENT⁷	2014⁸	2013	2012 ⁹
Total des incidents environnementaux	52	64	38 ¹⁰
Consommation d'énergie produite à partir de combustibles, en TJ	100 217	101 219 ¹¹	81 376
Consommation d'électricité :			
Quantité totale achetée, en GWh	11 534	12 032	11 613
Quantité nette achetée ¹² , en GWh	10 584	11 037	11 538
Quantité autoproduite ou possédée, en GWh	2 864	2 810	2 293
Énergie renouvelable, en % de l'énergie totale (y compris l'électricité achetée)	72	71	68
Émissions de gaz à effet de serre (GES), en milliers de tm d'éq. CO ₂ ¹³	3 545	3 848	3 845
Eau consommée ¹⁴ , en millions de m ³	332	386	354
Intensité de la consommation d'eau (en m ³ /tm de pâtes ou papiers commercialisables produits)	56,3	65,5	64,2
Installations dotées d'un SGE certifié selon la norme ISO 14001 ¹⁵ , en %	92	71	67
Demande biochimique en oxygène (DBO ₅), en tm	7 858	7 132	6 698
Matières en suspension (MES), en tm	9 496	9 457	8 646
Certification d'aménagement forestier durable ¹⁶ , en %	100	100	100
Usines ayant obtenu la certification de chaîne de traçabilité en Amérique du Nord ¹⁷ , en %	100	100	100
FAITS SAILLANTS SUR LE PLAN DE LA SOCIÉTÉ	2014	2013	2012
Employés ¹⁸	7 700	8 400	9 100
Incidents OSHA (Occupational Safety and Health Administration), taux par 100 employés ¹⁹	0,83	1,02	1,13
Taux de gravité des blessures OSHA, par 200 000 heures de travail ²⁰	33	25,9	34,01
Incidents entraînant une perte de temps	27	24	38
Blessures enregistrables ²¹	70	90	107
Roulement du personnel, en %	11,6	11,7	12,5
Salaires et avantages sociaux des employés, en M\$	666	734	775
Dons, en M\$	1	0,9	1,2
FAITS SAILLANTS SUR LE PLAN DE L'ÉCONOMIE	2014	2013	2012
Ventes externes réelles d'électricité produite à partir de centrales de cogénération, en GWh/année	950	801	152
Ventes de papiers Align ^{MC} , en % des ventes totales de papiers pour usages spéciaux	19,9 ²²	4	5
Emplois indirects ²³	25 025	27 300	29 575

7. Les données environnementales concernent uniquement les usines de pâtes et papiers, à l'exception des incidents environnementaux, qui comprennent également les scieries.
8. Ces données sont provisoires et présentées sous réserve de mises à jour; elles seront confirmées sur notre site Web consacré au développement durable cet été.
9. Les données excluent la performance à l'égard des trois anciennes usines de Fibrek, soit Saint-Félicien (Québec), Fairmont (Virginie-Occidentale) et Menominee (Michigan), que nous avons acquises au milieu du mois d'août 2012, sauf en ce qui concerne les incidents environnementaux.
10. Le système de déclaration des incidents environnementaux a évolué au fil du temps, passant d'une structure divisée par classes à une comptabilisation du nombre total d'incidents. Nos données de 2012 sont tirées de l'information recueillie au moyen de l'ancien système, où seules certaines classes d'incidents étaient consignées.
11. L'augmentation de la consommation d'énergie produite à partir de combustibles entre 2012 et 2013 s'explique surtout par l'ajout des trois anciennes usines de Fibrek qui ont été acquises au milieu du mois d'août 2012, la reprise des activités à l'usine de Dolbeau (Québec) en octobre 2012 et à l'usine de Gatineau (Québec) en mai 2013 et la mise en service de notre centrale de cogénération à Thunder Bay (Ontario) en mars 2013.
12. Ce montant représente l'électricité achetée moins les ventes externes réelles de l'électricité produite à partir des centrales de cogénération.
13. Les données relatives aux émissions de GES correspondent aux émissions de GES de niveau 1 (soit les émissions provenant de la combustion de combustibles et de sites d'enfouissement de même que les émissions de procédés et les émissions fugitives) ainsi qu'aux émissions de GES de niveau 2 (soit les émissions provenant de la consommation de l'électricité et de la vapeur achetées) qui proviennent de l'établissement où l'électricité ou la vapeur est produite.
14. Résolu retourne plus de 95 % de l'eau qu'elle prélève dans l'environnement. Le reste demeure dans le produit ou s'évapore dans le cadre du processus de fabrication.
15. À la fin de 2014, 21 des 22 usines de pâtes et papiers, 16 des 18 usines de produits du bois et 8 des 9 opérations forestières étaient dotées d'un SGE certifié selon la norme ISO 14001.
16. Tous les territoires forestiers que nous aménageons sont certifiés selon au moins l'une des trois normes d'aménagement forestier durable (AFD) reconnues mondialement : la norme du Forest Stewardship Council® (FSC®), celle de la Sustainable Forestry Initiative® (SFI®) et celle du Groupe CSA (CSA).
17. Toutes les usines de Résolu sont dotées de systèmes de suivi de la fibre, qui sont tous certifiés de façon indépendante selon au moins l'une des normes de chaîne de traçabilité (CdT) internationalement reconnues, à savoir celle du FSC, celle de la SFI et celle du Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC).
18. Exclusion faite des entités non consolidées dans lesquelles nous détenons des participations ne donnant pas le contrôle.
19. Des statistiques sur la santé et la sécurité sont compilées à l'égard de tous les employés, mais il n'est pas tenu compte des rapports sur les incidents évités de justesse, lesquels ne s'appliquent qu'aux employés travaillant sur les sites d'exploitation.
20. Le taux de gravité est calculé en additionnant le nombre de jours de travail perdus et le nombre de jours de travail adapté pour cause de blessure, en multipliant ce total par 200 000 heures de travail, puis en divisant le résultat obtenu par le nombre total d'heures travaillées.
21. Les blessures enregistrables n'englobent pas les incidents mineurs requérant l'application de premiers soins.
22. En 2014, deux nouvelles catégories de papier (Hybrid et Alternative) ont été ajoutées à la gamme de produits Align. L'usine où sont produits ces papiers s'est tournée vers des combustibles moins polluants afin d'améliorer sa performance environnementale.
23. Des recherches menées par l'Economic Policy Institute révèlent que chaque bloc de 100 emplois dans le secteur du papier donne lieu à 325 emplois additionnels dans les secteurs d'activité des fournisseurs et dans les collectivités locales en raison du réinvestissement des salaires gagnés.

NOTRE VISION

Chez Produits forestiers Résolu, nous sommes une équipe partageant une vision commune : la rentabilité et le développement durable déterminent notre avenir.

NOS VALEURS



TRAVAILLER EN TOUTE SÉCURITÉ

Nous priorisons toujours la sécurité de nos employés. La création d'un milieu de travail sans blessure, c'est l'affaire de tous. Nous respectons des normes de classe mondiale et mettons tout en œuvre pour nous améliorer continuellement et mesurer nos résultats et nos efforts en matière de sécurité.



MISER SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous prenons nos décisions en pensant à demain. Nous savons que notre rentabilité à long terme repose sur notre capacité à préserver les ressources naturelles dont nous avons la garde et à agir comme un partenaire responsable dans les collectivités où nous vivons et travaillons.



ÊTRE RESPONSABLE

Nous sommes responsables de notre rendement. L'avenir de notre entreprise est entre nos mains. En donnant plus de responsabilités à nos employés, en agissant avec intégrité, en établissant des objectifs et en mesurant nos progrès, nous offrons à nos clients des produits et des services de première qualité, tout en créant une valeur pour nos actionnaires.



RÉUSSIR ENSEMBLE

Nous gagnons ensemble. Le travail d'équipe débute lorsque chacun fait preuve d'une attitude gagnante et d'une volonté réelle de s'entraider. Nous sommes ouverts aux idées, favorisons les communications fréquentes et partageons les meilleures pratiques.

STRATÉGIE COMMERCIALE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chez Résolu, nous présentons de manière combinée nos résultats d'exploitation et nos résultats en matière de développement durable. Notre stratégie de développement durable a été pensée en vue d'harmoniser nos efforts en gestion environnementale et en responsabilité sociale avec notre stratégie commerciale et nos objectifs d'affaires. Cette approche traduit bien notre vision qui associe notre avenir à la rentabilité et au développement durable.



La Société a pour stratégie générale de se retirer progressivement de certaines catégories de papiers tout en s'appuyant sur sa solide situation financière pour saisir les occasions de diversification et de croissance. Notre stratégie commerciale s'articule autour de trois grands thèmes :

1

Nous visons l'excellence opérationnelle par l'amélioration de nos résultats et de nos marges.

2

Nous visons à maintenir une gestion disciplinée du capital en tirant parti de notre position en tant que producteur à faible coût et cherchons constamment à réduire nos frais généraux.

3

Nous croyons qu'il faut adopter une approche sélective à l'égard des initiatives stratégiques et ne saisir que les occasions qui nous permettront de réduire notre base de coûts, de diversifier davantage nos produits, de dégager des synergies ou d'étendre notre présence sur les marchés porteurs de croissance.

Notre stratégie en matière de développement durable vise à établir un équilibre entre la performance environnementale, sociale et économique afin d'améliorer notre position concurrentielle. Et, à l'instar de notre stratégie commerciale, elle comporte trois volets principaux :

4

Nous renforçons notre performance environnementale en prenant les mesures appropriées pour gérer notre empreinte environnementale.

5

Nous nous efforçons d'attirer et de retenir à notre emploi les meilleurs talents en créant un milieu de travail qui saura positionner Résolu comme employeur concurrentiel.

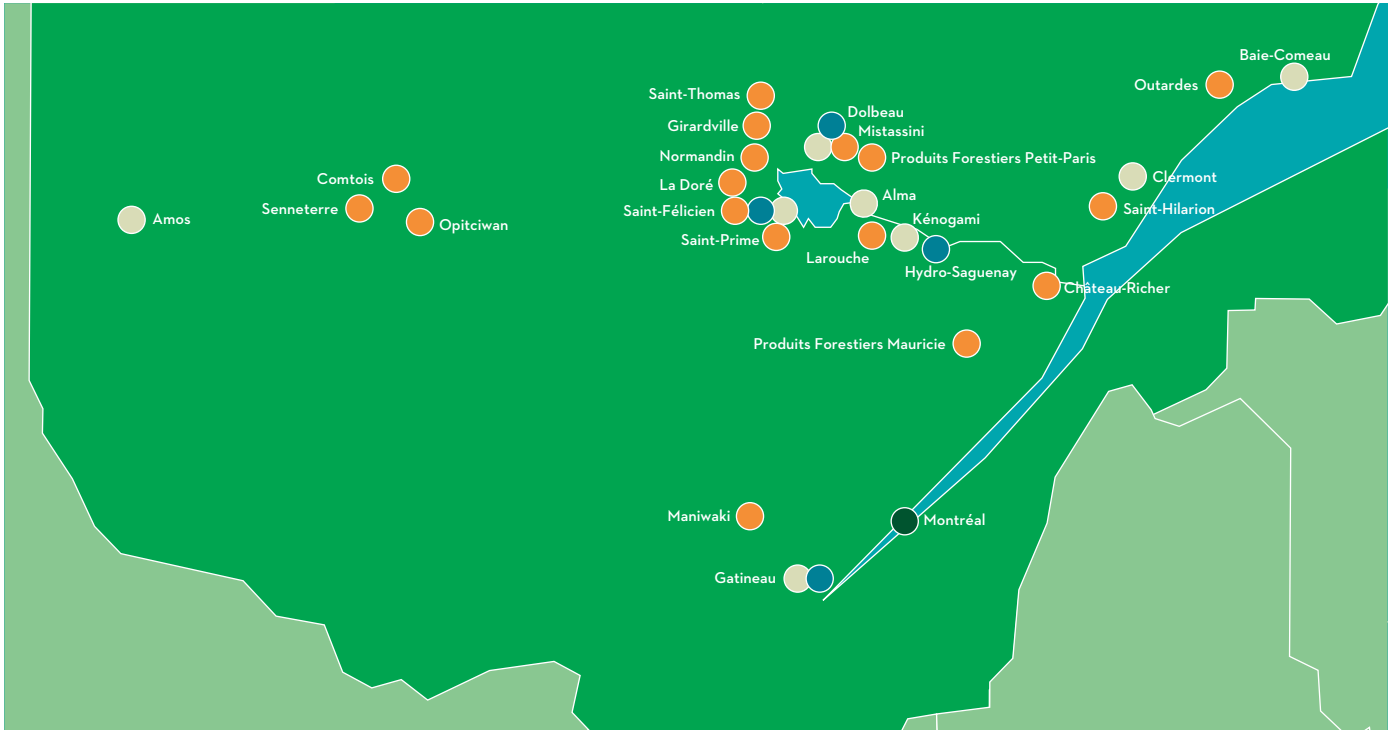
6

Nos employés vivent et travaillent dans des communautés qui dépendent de la forêt pour assurer leur viabilité économique et leur bien-être social. Pour Résolu, il est essentiel d'établir de solides relations avec les communautés pour assurer non seulement notre succès à long terme, mais aussi la prospérité régionale de ces communautés.

NOS ÉTABLISSEMENTS

- Siège social
- Service à la clientèle
- Pâtes/papiers
- Produits du bois
- Énergie

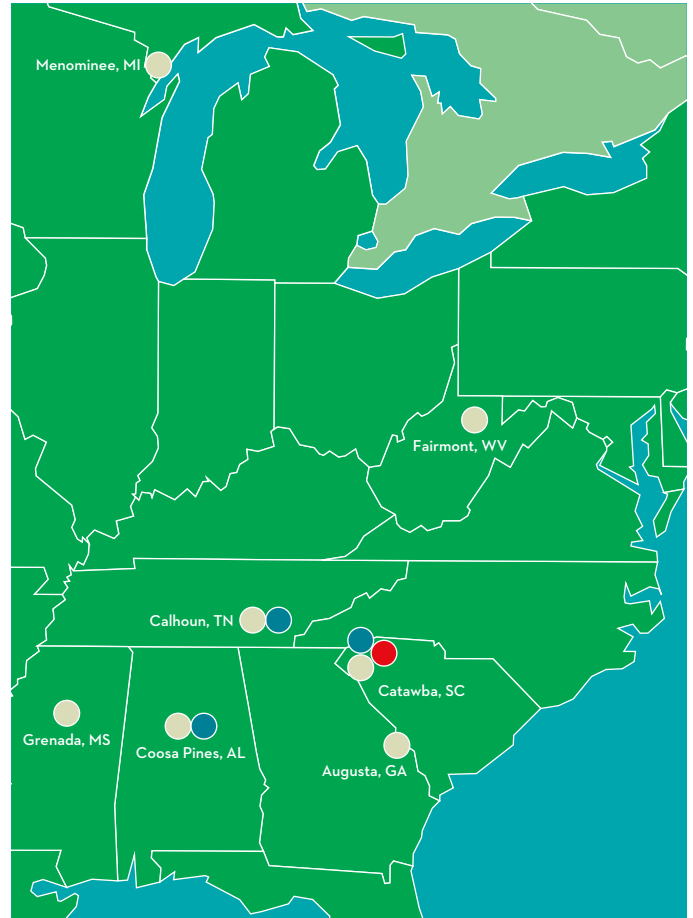
QUÉBEC, CANADA



ONTARIO, CANADA



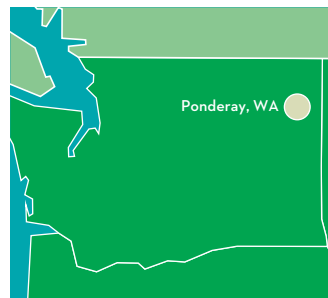
CÔTE EST DES ÉTATS-UNIS



CORÉE DU SUD



CÔTE OUEST DES ÉTATS-UNIS





SECTEURS D'ACTIVITÉ

- PAPIER JOURNAL
- PAPIERS POUR USAGES SPÉCIAUX
- PÂTE COMMERCIALE
- PRODUITS DU BOIS



SECTEURS D'ACTIVITÉ

**AU-DELÀ
DES FRONTIÈRES**

Résolu est l'un des plus grands producteurs mondiaux de papier journal de qualité supérieure. Réparties stratégiquement pour assurer l'approvisionnement des grands marchés en Amérique du Nord et à l'étranger, nos usines nous permettent de servir des clients dans près de 80 pays.

**NOUS POUVONS RÉPONDRE
À VOS BESOINS**

Nous produisons du papier journal dans 10 installations en Amérique du Nord et une installation en Corée du Sud. Avec une capacité de production totale de quelque 2,6 millions de tonnes métriques, soit 9 % de la capacité de production mondiale, nous sommes le plus grand producteur de papier journal du monde. Nous sommes aussi le plus grand producteur de papier journal nord-américain, avec une capacité de production en Amérique du Nord de 2,4 millions de tonnes métriques, soit environ 41 % de la capacité de production nord-américaine totale.

Nous vendons du papier journal aux éditeurs de journaux partout dans le monde et aux imprimeurs commerciaux nord-américains qui utilisent le papier journal pour les encarts et les circulaires.

En 2014, les expéditions aux marchés de l'Amérique du Nord ont représenté 60 % du total des expéditions de papier journal.

PAPIER JOURNAL

Notre papier journal sert à imprimer la une de certains des plus grands quotidiens du monde. Mais ça ne s'arrête pas là. Notre papier journal sert aussi à rapprocher les entreprises de leurs clients au moyen de brochures, de dépliants, de circulaires, d'encarts et d'annuaires.

**ÉTENDRE NOS INVESTISSEMENTS
DANS LE MARCHÉ ASIATIQUE
DU PAPIER JOURNAL**

En juin 2014, nous avons annoncé un investissement de 10 M\$ à notre usine de papier de Mokpo, en Corée du Sud, afin de mettre à niveau la machine à papier journal de cette installation. Cet investissement profitera non seulement à l'usine de Mokpo et au marché sud-coréen, mais également au marché asiatique dans son ensemble.

Construite en 1995 et dotée d'une capacité de production annuelle de 200 000 tonnes métriques, l'usine de Mokpo de Résolu est la plus récente usine de papiers à avoir été construite en Corée du Sud. Les améliorations et les mises à niveau contribueront à rehausser la qualité du papier et à placer l'usine en meilleure position pour soutenir la concurrence.



Ken McIlwain, usine de pâtes et papiers de Thunder Bay

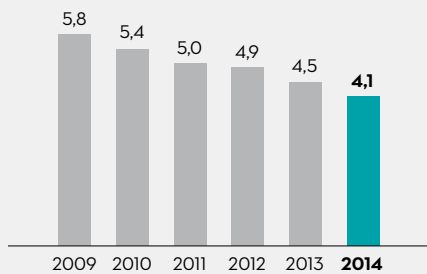


● DÉVELOPPEMENT DURABLE

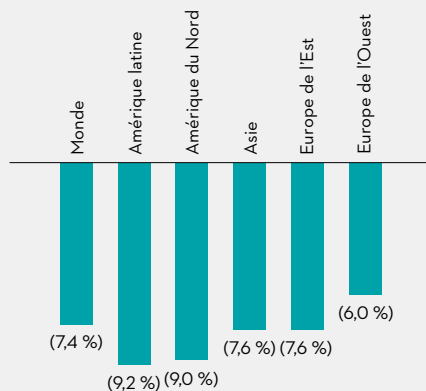
Nos usines de papier journal recyclé de Thorold (Ontario) et de Mokpo (Corée du Sud) sont situées à proximité d'agglomérations urbaines qui ont plus facilement accès au papier récupéré. Nos usines établies dans des régions plus éloignées fabriquent le papier journal à partir des copeaux de bois provenant des scieries à proximité, ce qui représente une utilisation judicieuse de ce sous-produit très accessible, qui est dérivé de la production de bois de colamage et de dimension.

● TENDANCES DU MARCHÉ

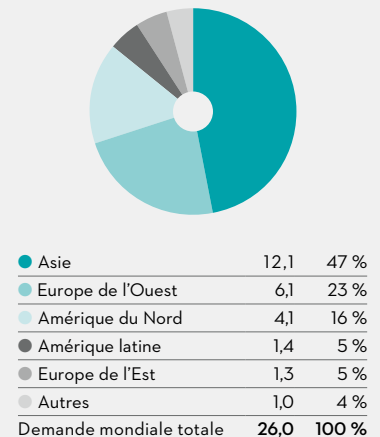
DEMANDE TOTALE DE PAPIER JOURNAL – AMÉRIQUE DU NORD (en millions de tonnes métriques)



VARIATION DE LA DEMANDE DE PAPIER JOURNAL DANS LE MONDE POUR 2014, PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE (pourcentage de variation par rapport à 2013)



VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DE LA DEMANDE DE PAPIER JOURNAL POUR 2014 (en millions de tonnes métriques)



Source : Conseil des produits des pâtes et papiers

SECTEURS D'ACTIVITÉ

FAIRE BONNE IMPRESSION

Une impression de qualité retient toujours l'attention, et notre papier en est la preuve. En effet, nos papiers couchés et non couchés pour usages spéciaux sont utilisés dans la fabrication de magazines, de catalogues, de matériel de publipostage, de manuels d'instructions, de livres, d'annuaires, de cartes, d'encarts publicitaires et de dépliants.

Nous produisons des papiers pour usages spéciaux dans cinq installations en Amérique du Nord. Notre secteur des papiers pour usages spéciaux est composé des papiers non couchés de pâte mécanique, y compris des papiers surcalandrés, des papiers à très haut degré de blancheur, des papiers à haut degré de blancheur, des papiers bruts et des papiers pour annuaires, de même que des papiers couchés de pâte mécanique.

Avec une capacité de production totale s'élevant à quelque 1,1 million de tonnes métriques, soit environ 27 % de la capacité de production nord-américaine totale, nous sommes le plus grand producteur de papiers non couchés de pâte mécanique en Amérique du Nord, et le troisième producteur à l'échelle mondiale. Avec une capacité de production s'élevant à 435 000 tonnes métriques, soit environ 14 % de la capacité de production nord-américaine totale, nous sommes également le troisième producteur de papiers couchés de pâte mécanique en importance en Amérique du Nord.

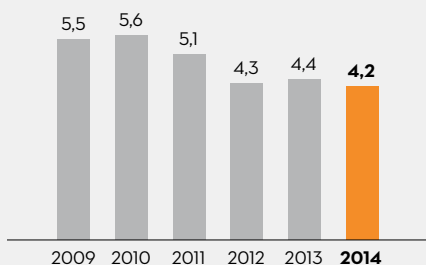
Nous vendons des papiers pour usages spéciaux aux plus importants imprimeurs commerciaux, éditeurs de livres et de catalogues et détaillants ainsi qu'aux plus grandes entreprises de publipostage principalement en Amérique du Nord.

PAPIERS POUR USAGES SPÉCIAUX

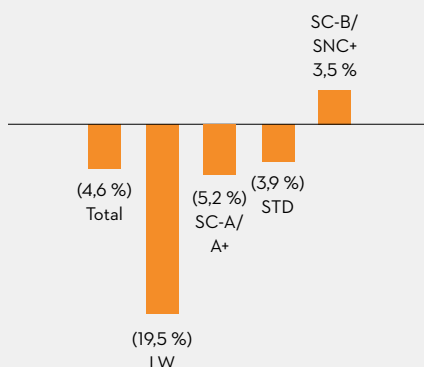
Du livre captivant que vous n'arrivez pas à déposer aux magazines sur votre table de salon en passant par les dépliants glissés dans votre boîte aux lettres, nos papiers pour usages spéciaux offrent une imprimabilité exceptionnelle.

● **TENDANCES DU MARCHÉ**

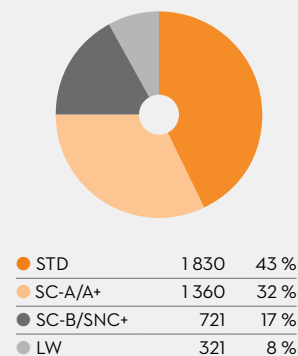
DEMANDE TOTALE DE PAPIERS NON COUCHÉS DE PÂTE MÉCANIQUE – AMÉRIQUE DU NORD
(en millions de tonnes courtes)



VARIATION TOTALE DE LA DEMANDE DE PAPIERS NON COUCHÉS DE PÂTE MÉCANIQUE EN 2014 POUR L'AMÉRIQUE DU NORD, PAR QUALITÉ
(pourcentage de variation par rapport à 2013)



VENTILATION DE LA DEMANDE DE PAPIERS NON COUCHÉS DE PÂTE MÉCANIQUE EN 2014 POUR L'AMÉRIQUE DU NORD, PAR QUALITÉ
(en milliers de tonnes courtes)



Source : Conseil des produits des pâtes et papiers



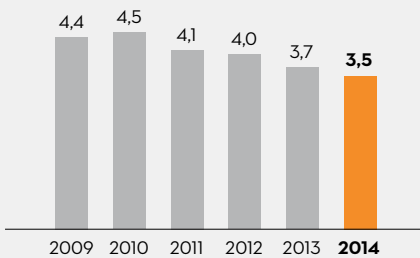
De gauche à droite : Marco Pelletier, Rosaire Simard et Robert Simard, usine de papiers de Kénogami



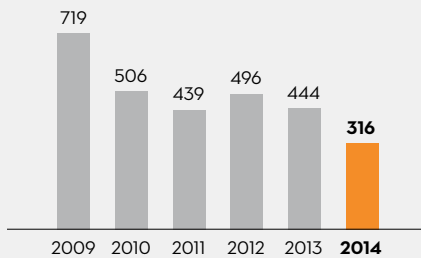
● DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les papiers des catégories Align^{MC} utilisent jusqu'à 50 % moins de fibre de bois que les papiers fins. De plus, ils ont une empreinte environnementale de 35 % à 85 % inférieure à celle des papiers fins moyens. En offrant une plus grande opacité et un bouffant supérieur à un grammage plus faible que les papiers fins conventionnels, les papiers Align aident aussi à réduire le coût du papier, les frais d'envoi et les coûts de transport.

DEMANDE DE PAPIERS COUCHÉS DE PÂTE MÉCANIQUE – AMÉRIQUE DU NORD
(en millions de tonnes courtes)



IMPORTATIONS DE PAPIERS COUCHÉS DE PÂTE MÉCANIQUE – AMÉRIQUE DU NORD
(en milliers de tonnes courtes)



Source : Conseil des produits des pâtes et papiers

SECTEURS D'ACTIVITÉ
PAPIERS POUR USAGES SPÉCIAUX (SUITE)

**DES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES
QUI IMPRESSIONNENT
AUX SUCCÈS DE LIBRAIRIE**

Bon nombre des plus grands détaillants en Amérique du Nord privilégient les papiers couchés et surcalandrés de Résolu pour s'assurer que leurs dépliants, encarts publicitaires et catalogues font bonne impression. Notre usine de Catawba, en Caroline du Sud, produit une gamme impressionnante de papiers de pâte mécanique couchés offerts dans une grande variété de blancheurs et de finis pour les catalogues, les magazines et les encarts publicitaires.

Nous offrons aussi la plus vaste gamme de papiers d'édition de tous les fabricants nord-américains. Offerts dans un large éventail d'épaisseurs, de couleurs, de grammages et de degrés de blancheur, nos papiers d'édition nous procurent un avantage concurrentiel sur le marché. Qu'il s'agisse de cahiers à colorier, de livres de poche à grande diffusion, de publications commerciales, de cahiers d'exercices ou de livres à couverture rigide, nos papiers répondent pratiquement à tous les besoins en matière d'édition.

**UNE NOUVELLE CATÉGORIE
DE PAPIERS ALLIANT QUALITÉ
ET ÉCONOMIE**

Pour nos clients, l'effet Connect se reconnaît à la rapidité de livraison du papier Connect^{MC}, notre toute nouvelle catégorie de papier offset, et au prix avantageux dont ils bénéficient. Produit à notre usine ultramoderne de Calhoun, au Tennessee, le papier Resolute Connect est fait exclusivement de pâte kraft et offre une excellente imprimabilité et un très bon comportement sur les presses. Grâce à sa forte opacité, ce papier se prête à de nombreuses utilisations finales dans le domaine de l'impression commerciale.



**RENFORCEMENT DE NOTRE
MARQUE DE PAPIERS
ÉCOLOGIQUES ALIGN**

En 2014, nous avons continué d'élargir notre gamme de papiers écologiques et économiques Align par l'ajout de deux catégories de papier à très haut degré de blancheur, Hybrid et Alternative, aux papiers existants Ecopaque, Equal Offset et ResoluteMax. Les nouvelles catégories Hybrid servent à l'impression commerciale, notamment pour les bandes dessinées, le publipostage, les annuaires, les enveloppes, les encarts et les manuels.

Les papiers Alternative Offset constituent la solution idéale pour une diversité d'applications en impression, dont l'édition de livres, l'impression de documents financiers et de rapports annuels ainsi que le publipostage.





Steeve Audet, usine de papiers de Kénogami

SECTEURS D'ACTIVITÉ

**UN IMPORTANT
PRODUCTEUR DE PÂTE**

Notre pâte de grande qualité sert à fabriquer une variété de produits de consommation. Nous sommes l'un des rares producteurs aptes à offrir un vaste éventail de catégories de pâte commerciale. Ces pâtes possèdent toutes des propriétés uniques qui en font le choix idéal pour certaines applications.

Nous produisons de la pâte commerciale dans sept installations en Amérique du Nord, avec une capacité totale d'environ 1,7 million de tonnes métriques, soit environ 11 % de la capacité de production nord-américaine totale, ce qui fait de nous le troisième producteur de pâte à papier en importance en Amérique du Nord. Environ 80 % de notre capacité de pâte vierge provient de bois résineux, à savoir de la pâte kraft blanchie de résineux

du Nord, de la pâte kraft blanchie de résineux du Sud et de la pâte en flocons.

Nous sommes également le plus important producteur de pâte kraft blanchie à base de fibres recyclées et un producteur concurrentiel de pâte kraft blanchie de feuillus du Nord et de pâte kraft blanchie de feuillus du Sud. La pâte de bois est la matière la plus couramment utilisée pour fabriquer du papier. La pâte non convertie en papier est vendue en tant que pâte commerciale, qui sert à la confection de toute une gamme de produits de consommation, comme des papiers-mouchoirs, des produits d'emballage, des produits de papier pour usages spéciaux, des couches et d'autres produits absorbants.

Environ 26 % de nos expéditions de pâte commerciale en 2014 ont été exportées hors de l'Amérique du Nord, dont des exportations importantes vers l'Europe, l'Asie et l'Amérique latine.

En 2014, Résolu a lancé un projet d'investissement de 105 M\$ visant à moderniser l'usine de pâte de Calhoun (Tennessee). Un nouveau lessiveur en continu permettra à l'usine de produire 100 000 tonnes métriques de pâte commerciale de plus par année. Cet équipement de calibre mondial contribuera également à réduire les coûts globaux de l'usine et à améliorer la qualité des produits de pâte et papier qui y sont fabriqués.

PÂTE COMMERCIALE

Élément essentiel entrant dans la fabrication des produits de tous les jours, notre pâte est une ressource renouvelable et biodégradable. Elle se retrouve dans toute une gamme de produits, allant des papiers-mouchoirs, essuie-tout, filtres en papier, couches jetables et autres produits absorbants aux papiers d'impression et d'écriture.

**DES PRODUITS DE PÂTE QUI
RÉPONDENT À DIVERS BESOINS**

Nous offrons un éventail complet de produits de pâte chimique à haute performance qui sauront répondre aux besoins variés des clients.

Pâte kraft de résineux : Notre pâte kraft de résineux possède des propriétés structurales qui lui confèrent une résistance exceptionnelle. De plus, le raffinage de cette pâte n'exige qu'un minimum d'énergie, ce qui en fait un choix parfait pour la fabrication de papiers-mouchoirs et d'essuie-tout de même que de papiers d'impression et d'écriture.

Pâte kraft de feuillus : Parmi les principales caractéristiques de la pâte de feuillus, notons, entre autres, sa propreté exceptionnelle, sa composition et ses propriétés de surface supérieures, auxquelles s'ajoutent un bon bouffant et une excellente opacité. Ces caractéristiques sont idéales pour la fabrication de papiers-mouchoirs et d'essuie-tout de même que de papiers d'impression et d'écriture.

Pâte en flocons : Tirée du pin taeda et produite dans le sud des États-Unis, notre pâte en flocons offre d'excellentes caractéristiques d'absorption, qui se prêtent parfaitement à la fabrication de couches et d'autres produits absorbants.

Pâte kraft blanchie recyclée : Notre pâte kraft blanchie recyclée entièrement séchée offre différents degrés de blancheur et entre dans la fabrication de papiers-mouchoirs, d'essuie-tout et de papiers d'impression et d'écriture, et également dans les matériaux d'emballage alimentaire.



Bobby Willis sr, usine de pâtes et papiers de Catawba

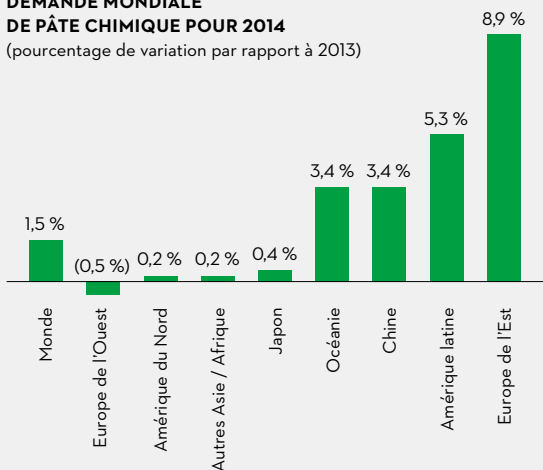


● DÉVELOPPEMENT DURABLE

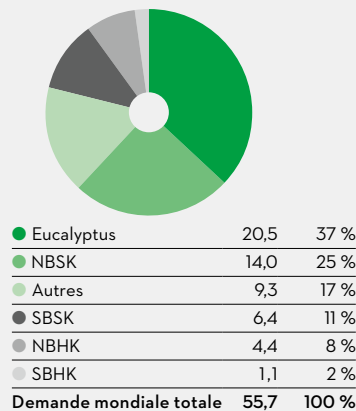
En 2014, la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis a confirmé que la pâte RBK-LF (pâte kraft blanchie recyclée - fluorescence faible) produite à nos usines de Menominee (Michigan) et de Fairmont (Virginie-Occidentale) pouvait être utilisée dans les catégories de papier couché et de carton devant entrer en contact avec des aliments. Il s'agit là d'un nouveau marché pour nous, qui offre encore plus de possibilités pour l'utilisation de la fibre recyclée.

● TENDANCES DU MARCHÉ

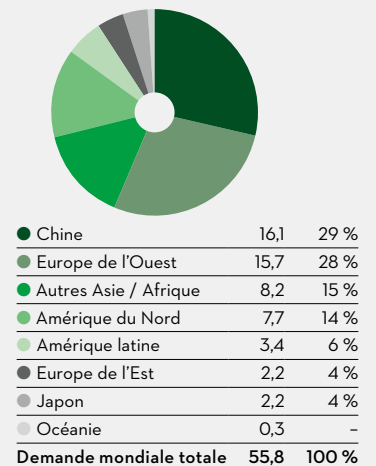
DEMANDE MONDIALE DE PÂTE CHIMIQUE POUR 2014
(pourcentage de variation par rapport à 2013)



VENTILATION DE LA DEMANDE MONDIALE DE PÂTE CHIMIQUE POUR 2014, PAR QUALITÉ
(en millions de tonnes métriques)



VENTILATION DE LA DEMANDE MONDIALE DE PÂTE CHIMIQUE POUR 2014, PAR RÉGION
(en millions de tonnes métriques)



Source : Conseil des produits des pâtes et papiers

SECTEURS D'ACTIVITÉ

UN CHOIX NATUREL

Résolu est un important producteur de bois d'œuvre et d'autres produits du bois destinés aux marchés de la construction et de la rénovation résidentielles, ainsi qu'à diverses applications structurelles et industrielles spécialisées.

Nous exploitons au Canada 15 scieries qui produisent du bois d'œuvre de catégorie construction vendu en Amérique du Nord, surtout sur la côte est. Nos scieries produisent du bois d'œuvre de colombage et de dimension épinette/pin/sapin et sont une source importante de copeaux de bois pour nos usines de pâtes et papiers de même que de résidus ligneux que nous utilisons comme combustible dans nos centrales de cogénération et autres exploitations. En 2014, nous avons expédié 1,5 milliard de pieds-planche de bois d'œuvre de catégorie construction en Amérique du Nord.

Au Canada, nous exploitons également deux installations de produits du bois transformés qui fabriquent des composantes de cadre de lit, des joints par entures multiples et des tasseaux, deux installations de produits de bois d'ingénierie exploitées sous forme de coentreprise qui fabriquent des solives en I pour le secteur de la construction et une usine de granules de bois.

PRODUITS DU BOIS

Les techniques de construction ont beau évoluer, le bois demeurera toujours un matériau de construction indispensable. Du bois de charpente aux composantes de plancher et de toit, vous trouverez les produits du bois de Résolu un peu partout sur les chantiers de construction de maisons neuves et de rénovations.

INVESTIR DANS LE NORD-OUEST DE L'ONTARIO

Dans le cadre d'un investissement de 90 M\$ CA en Ontario, nous avons construit sur le site de notre scierie située à Thunder Bay une usine de granules de bois qui a été mise en service en octobre 2014. À pleine capacité, cette installation produira chaque année 50 000 tonnes métriques de granules de bois à partir de sciures de bois, un sous-produit de la scierie. Aux termes d'un accord d'une durée de 10 ans, l'usine fournira annuellement 45 000 tonnes métriques de granules de bois à la centrale d'Atikokan d'Ontario Power Generation, qui a délaissé le charbon

au profit des granules de bois comme source d'énergie.

Cet important investissement de la part de Résolu dans le nord-ouest de l'Ontario comprend également la remise à neuf de la scierie d'Ignace, qui a été relancée au cours du quatrième trimestre de 2014. Cette scierie avait été mise hors service en 2006, mais son équipement a fait l'objet de plusieurs mises à niveau et la scierie devrait atteindre son objectif de productivité d'ici la fin de l'exercice. Les travaux de construction se poursuivent à la nouvelle

scierie située à Atikokan et celle-ci devrait entrer en service au deuxième trimestre cette année. Les nouvelles installations et les installations mises à niveau auront une capacité de production annuelle de 260 millions de pieds-planche de bois d'œuvre.



Peter Pajunen, scierie de Thunder Bay

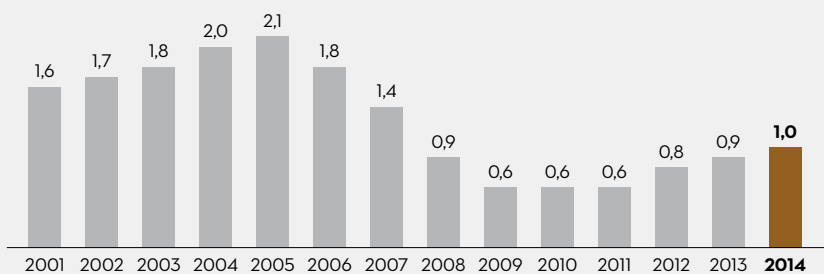


● DÉVELOPPEMENT DURABLE


Nous nous conformons rigoureusement à des normes d'aménagement forestier durable (AFD) et de traçabilité (CdT) internationalement reconnues. Tous les territoires forestiers sous notre gestion ou pour lesquels nous détenons d'importants droits de récolte sont certifiés de façon indépendante selon au moins l'une des normes d'aménagement forestier durable reconnues internationalement, soit celle du FSC, de la SFI ou de la CSA. Par ailleurs, toutes nos usines sont dotées de systèmes de suivi de la fibre, qui sont également certifiés de façon indépendante selon au moins l'une des normes de CdT internationalement reconnues, à savoir celles du FSC, de la SFI ou du PEFC.

● TENDANCES DU MARCHÉ

NOUVELLES MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS POUR PARTICULIERS (en millions d'unités)



Source : U.S. Census Bureau

A photograph of two forestry workers in a forest. They are wearing orange safety vests, green hard hats, and dark clothing. One worker is pointing towards a tree. The background is a dense forest of evergreen trees under a blue sky. A large green triangle is overlaid on the right side of the image, containing a list of topics.

Performance en matière de développement durable
Fibre et foresterie
Collaboration durable avec les Premières Nations
Ouvrir le dialogue
Énergie et changements climatiques
Performance environnementale de nos usines
Ressources humaines
Santé et sécurité
Engagement dans les collectivités
Reconnaître l'apport des employés

PERFORMANCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BÂTIR UN AVENIR DURABLE

Chez Résolu, nous croyons que le développement durable nous aide à améliorer et à renforcer notre compétitivité et à assurer notre rentabilité à long terme. Ce lien entre le développement durable et la performance financière se reflète dans notre vision, nos valeurs d'entreprise et notre façon de faire des affaires au quotidien.

Nous nous employons à trouver un équilibre cohérent entre les trois piliers du développement durable, à savoir les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, dans le but de devenir non seulement une entreprise plus efficace, mais aussi un meilleur employeur, un partenaire toujours plus solide pour nos clients et un acteur beaucoup plus investi dans les collectivités où nous vivons et travaillons.

C'est la troisième fois que nous combinons en un seul rapport annuel nos résultats financiers et notre performance en matière de développement durable. Une description plus détaillée de nos activités au chapitre du développement durable sera affichée sur notre site Web cet été. Ce rapport combiné traduit bien notre vision voulant que notre avenir passe par le développement durable et la rentabilité.

TRAVAILLER DE PAIR AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Nous nous engageons à établir de solides relations avec un large éventail de parties prenantes en cultivant nos rapports avec elles et en élaborant des partenariats stratégiques au moyen de voies de communication formelles et informelles. Nous sommes toujours disposés à discuter et encourageons la rétroaction de nos clients et des différentes parties intéressées, dont les employés, les Premières Nations, les organisations non gouvernementales (ONG) et les ONG de l'environnement (ONGE), les partenaires commerciaux, les gouvernements, les investisseurs et la population en général.

Notre programme de partage d'information, par exemple, nous permet d'établir et de maintenir de solides relations avec les leaders locaux dans les collectivités où nous exerçons nos activités. Des rencontres régulières servent de tribune pour discuter d'un éventail de questions d'importance mutuelle pour les participants, allant de la répartition des zones de récolte aux contrôles de la pollution sonore en passant par la conservation de l'énergie.

Nous travaillons également à cultiver des relations constructives avec les Premières Nations, avec lesquelles nous partageons une vision commune, celle de voir à ce que les générations futures continuent de bénéficier de nos forêts. L'un des éléments essentiels de cette initiative consiste à ouvrir le dialogue avec les chefs, les conseils et les anciens dans les collectivités où nous sommes présents afin de nous assurer que la Société tient compte de l'ensemble des facteurs environnementaux, sociaux et économiques.

La meilleure façon de gagner la confiance des Premières Nations et des personnes les plus touchées par nos activités de même que celle des groupes qui, comme nous, privilégient un aménagement forestier durable à long terme, c'est de collaborer.

PERFORMANCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

CERNER LES ENJEUX QUI PRÉOCCUPENT GRANDEMENT NOS PARTIES PRENANTES

Le rapport que nous présentons sur la performance en matière de développement durable fait état des questions que nous jugeons pertinentes, compte tenu de l'analyse exhaustive que nous avons réalisée en 2010 dans le cadre de notre premier rapport aux termes de la Global Reporting Initiative (GRI).

Pour Résolu, les questions « pertinentes » sur le plan du développement durable sont celles qui préoccupent grandement les parties prenantes internes et externes et qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur notre rendement.

Pour déterminer les questions pertinentes, nous avons cherché dès le départ à mieux comprendre les besoins en information de nos parties prenantes. Des évaluations ont été menées pour cerner les préoccupations les plus importantes en vue d'en faire un suivi et un compte rendu. Dans le cadre de ce processus, nous avons demandé à une tierce partie de mener une série d'entrevues avec des personnes représentant le milieu de la recherche, l'industrie, les administrations publiques, les clients, les ONG(E), les syndicats et les investisseurs.

Afin d'avoir la certitude que les préoccupations relevées en 2010 demeuraient d'une grande importance et qu'elles étaient toujours aussi significatives pour nos parties prenantes, nous avons mis à jour l'analyse de la pertinence en 2013. Cet exercice a fait ressortir trois questions additionnelles pouvant être qualifiées de pertinentes : les relations et partenariats économiques avec les Premières Nations, la conservation et les aires protégées ainsi que la transparence et la communication. L'année 2014 sera la première année pour laquelle nous présenterons les progrès réalisés à l'égard des engagements publics associés à ces nouvelles questions.

Il convient de souligner que les questions pertinentes ne sont pas les seules dont nous nous préoccupons. À titre d'exemple, les préoccupations à l'égard desquelles nous avons une obligation de conformité mais qui n'entrent pas dans la catégorie des questions pertinentes pour une partie prenante font tout de même l'objet d'un suivi et d'un compte rendu à l'interne. Elles ne sont toutefois pas présentées en détail dans ce rapport.

Notons également que la pertinence des questions peut évoluer. En effet, au fil du temps, certaines peuvent perdre de leur importance parce que le sujet préoccupe moins nos parties prenantes et notre entreprise dans l'immédiat. Notre objectif, c'est d'exercer une surveillance continue à cet égard, par exemple au moyen d'échanges réguliers avec les parties prenantes.

À partir des questions jugées pertinentes par ses parties prenantes, Résolu a élaboré une stratégie de développement durable autour de laquelle s'articulent toutes les activités menées par la Société à cet égard et qui sert de cadre de référence aux fins des engagements publics.

PORTÉE ET GOUVERNANCE

Nous présentons des données au chapitre du développement durable pour l'ensemble des établissements que nous détenions ou exploitons au 31 décembre 2014. Les données sur notre performance de 2014 sont provisoires et sont présentées sous réserve de mises à jour. L'information contenue dans ce rapport sera confirmée sur notre site Web cet été. Nous y afficherons également d'autres indicateurs de performance en matière de développement durable de même que des rapports préparés conformément à la quatrième édition des lignes directrices de la GRI (G4).

Bien que la responsabilité globale de notre performance en matière de développement durable incombe à notre président et chef de la direction, notre comité du développement durable se charge de veiller à ce que nous respections nos principaux engagements et à ce que nous mettions en œuvre nos stratégies.

Le comité du développement durable est en fait un groupe interfonctionnel composé de gestionnaires de haut niveau issus de plusieurs de nos services, des ventes aux ressources humaines, en passant par les achats, l'ingénierie et l'environnement, entre autres. Ce comité relève de l'équipe de direction et est présidé par le vice-président, Communications d'entreprise, développement durable et affaires gouvernementales.

Il appartient au comité du développement durable de recommander des stratégies, de fixer des objectifs et d'en mesurer les résultats, de surveiller la production des rapports, les communications et les projets d'amélioration continue, et d'évaluer les attentes des parties prenantes et les tendances en matière de développement durable. Le comité est également chargé de surveiller les projets rattachés aux principaux engagements de la Société en matière de développement durable.

ENGAGEMENTS ET PERFORMANCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2011, nous avons défini une série d'engagements ambitieux en matière de développement durable qui témoignent de l'approche que nous employons pour concilier les priorités environnementales, économiques et sociales. Depuis, nous mesurons nos progrès et en faisons rapport annuellement dans le but d'atteindre, voire de dépasser, la grande majorité de nos objectifs avant la fin de 2015.

Notre performance n'a cessé de s'améliorer d'un exercice à l'autre et nous poursuivons sur notre lancée en tablant sur les fondations solides posées par nos importantes réalisations. Le tableau qui suit donne un aperçu de notre performance en 2014.

PERFORMANCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

EMPREINTE CARBONE/ENVIRONNEMENTALE ET GESTION DES RESSOURCES

DOMAINE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE AXÉ PRINCIPALEMENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ➔	ENGAGEMENTS ➔	PERFORMANCE EN 2014 ➔	NOTE OBTENUE EN 2014
<p>Renforcer notre performance environnementale en prenant les mesures appropriées pour gérer notre empreinte environnementale de manière responsable</p> <p>QUESTIONS LES PLUS PERTINENTES TOUCHANT L'ENTREPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement forestier durable (selon des normes de certification indépendantes) • Accès à l'approvisionnement en fibre • Biodiversité • Conservation et aires protégées • Émissions de GES • Consommation d'énergie • Consommation d'eau et protection des ressources en eau • Conformité à la réglementation environnementale • Incidents environnementaux 	Maintenir la certification de 100 % des territoires forestiers aménagés par Résolu selon des normes d'aménagement forestier durable (AFD)	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des territoires forestiers aménagés sont certifiés selon les normes du Forest Stewardship Council® (FSC®), de la Sustainable Forestry Initiative® (SFI®) ou du Groupe CSA (CSA) 	=
	Maintenir la certification de la chaîne de traçabilité selon les normes du FSC, de la SFI ou du Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) pour l'ensemble des usines de pâtes et papiers et des installations de produits du bois en Amérique du Nord dont la gestion est assurée par la Société	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes nos installations nord-américaines sont dotées de systèmes de suivi de la fibre, qui sont tous certifiés de façon indépendante selon au moins l'une des trois normes de CdT reconnues mondialement, à savoir celles du FSC, de la SFI et du PEFC 	=
	Augmenter le niveau de certification de l'aménagement forestier du FSC, qui était de 18 % en 2010, à 80 % d'ici 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'est plus réaliste ni approprié de viser une cible spécifique de certification FSC compte tenu des récents événements et des interprétations connexes, comme il est décrit plus en détail à la page 38 • Résolu réaffirme son engagement envers la certification de 100 % de ses territoires forestiers selon au moins l'une des trois normes d'aménagement forestier durable reconnues à l'échelle internationale, soit FSC, SFI et CSA 	-
	Obtenir une réduction absolue de 65 % des émissions de GES de niveaux 1 et 2 d'ici 2015 par rapport à l'année de référence 2000	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons réduit nos émissions totales de GES de 67,5 % depuis 2000, dépassant ainsi notre objectif de réduction de 65 % deux ans plus tôt que prévu 	+++
	Mettre en pratique une comptabilisation des émissions de GES de niveau 3 et commencer à produire des rapports complets sur les émissions de niveau 3 ²⁴ d'ici 2015	<ul style="list-style-type: none"> • D'importants progrès ont été réalisés en vue de la production de rapports complets en 2015, dont l'établissement d'un inventaire préliminaire des émissions de GES de niveau 3 pour 2012, 2013 et 2014 • Nous avons mis en œuvre un système de suivi pour mesurer les émissions provenant de notre chaîne d'approvisionnement et du transport de nos produits aux clients 	>
	Fournir de l'information sur les infractions à la réglementation concernant nos opérations forestières et établir une cible annuelle de situations, en gardant en vue notre objectif à long terme de zéro infraction	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons divulgué en temps opportun les infractions à la réglementation dans nos rapports annuels et dans nos communications sur le développement durable • Nous avons fixé à un maximum de trois la cible annuelle des situations recensées à l'interne qui pourraient donner lieu à des infractions à la réglementation dans chaque province 	+
	Continuer d'améliorer notre compréhension de notre empreinte hydrique; continuer de rendre des comptes sur une base volontaire dans le cadre du programme Water Disclosure du Carbon Disclosure Project (CDP)	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons rendu des comptes sur une base volontaire dans le cadre du programme Water Disclosure du CDP 	=
	Réduire les incidents environnementaux de 10 % en 2014 par rapport à l'année de référence 2013 en gardant en vue notre objectif à long terme de zéro incident	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons recensé 52 incidents environnementaux en 2014, une baisse de 19 % par rapport à l'année de référence 2013 • Nous nous sommes fixé une cible de réduction de 8 % pour 2015 par rapport à l'année de référence 2014 	+++
	Veiller à ce que toutes nos usines de pâtes et papiers, scieries et opérations forestières soient dotées d'un système de gestion de l'environnement (SGE) certifié selon la norme ISO 14001	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons mis en œuvre le SGE certifié selon la norme ISO 14001 à toutes les usines de pâtes et papiers, sauf celle de Menominee, à toutes les opérations forestières canadiennes et à toutes les usines de produits du bois²⁵, à l'exception de la scierie d'Ignace, nouvellement relancée, et de la scierie d'Atikokan, qui est en construction 	>

LÉGENDE

- ++ Cible dépassée
- + Jalon important franchi
- = Réalisations maintenues
- > Progrès continus
- X Cible non atteinte
- Circonstances nouvelles

24. Les émissions indirectes de gaz à effet de serre de niveau 3 correspondent à toutes les émissions indirectes non incluses au niveau 2, comme les émissions résultant de la production de matières achetées ou des activités de transport sur lesquelles la Société n'a pas le contrôle.

25. Ne comprend pas les entités non consolidées : Opitciwan (Québec) et Produits Forestiers Petit-Paris (Québec).

PERFORMANCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PUBLIC

DOMAINE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE AXÉ PRINCIPALEMENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ➔	ENGAGEMENTS ➔	PERFORMANCE EN 2014 ➔	NOTE OBTENUE EN 2014
<p>Établir de solides relations avec les communautés en reconnaissant que les entreprises économiquement viables et civiquement engagées contribuent à la prospérité régionale à long terme</p> <p>Renforcer nos compétences environnementales en prenant les mesures appropriées pour gérer notre empreinte environnementale de manière responsable</p> <p>QUESTIONS LES PLUS PERTINENTES TOUCHANT L'ENTREPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations avec la communauté et les parties prenantes • Relations avec les Premières Nations et partenariats économiques • Transparence et communication 	<p>D'ici la fin de 2015, augmenter le nombre de groupes communautaires de partage d'information dans tous les établissements de la Société; intégrer les efforts de prise de contact avec les parties prenantes à l'échelle de l'entreprise, en assurant le partage des pratiques exemplaires et la surveillance des activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons mis sur pied un an plus tôt que prévu des groupes communautaires de partage d'information couvrant tous les emplacements de la Société en Amérique du Nord • Nous poursuivons nos efforts visant à institutionnaliser la prise de contact avec les parties prenantes à l'échelle de l'entreprise, en favorisant des discussions ouvertes et en améliorant la proposition de valeur pour tous les participants concernés 	➤
	<p>Repérer les occasions d'affaires avec les Premières Nations et déterminer des moyens permettant d'accroître l'emploi des Autochtones</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En plus des autres partenariats conclus, nous avons signé des ententes de partage des avantages économiques d'une valeur d'environ 100 M\$ CA avec les Premières Nations dans le nord-ouest de l'Ontario, dans le cadre de l'ouverture des scieries d'Atikokan et d'Ignace • Nous nous sommes également engagés aux termes d'un contrat d'approvisionnement en bois avec la communauté de Mashteuiatsh dans la région du Lac-Saint-Jean au Québec • Nous sommes actuellement en pourparlers avec plusieurs communautés des Premières Nations 	=
	<p>Faire des dons annuels à des organismes de bienfaisance en accordant une importance particulière à la gestion responsable de l'environnement et aux programmes relatifs à la santé et à l'éducation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons fait des dons de bienfaisance d'environ 1 M\$ 	=
	<p>Favoriser les efforts de prise de contact avec les parties prenantes, en assurant le maintien et élaborer des partenariats stratégiques clés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons continué d'avoir des échanges réguliers avec les principaux groupes de parties prenantes, notamment les employés/syndicats, les investisseurs, les administrations publiques, les ONG(E), les Premières Nations, les collectivités locales, les fournisseurs/partenaires et les clients • Nous avons poursuivi nos partenariats avec, entre autres, le programme Défenseurs du climat du Fonds mondial pour la nature, Forces AVENIR et les membres de la communauté innue de Mashteuiatsh • Nous avons poursuivi nos activités dans le cadre du Forum boréal au Québec et avons lancé le Boreal Forum en Ontario; il s'agit de deux plateformes fondées sur des faits favorisant la tenue de discussions ouvertes et constructives à l'égard de l'aménagement forestier durable de la forêt boréale 	=
	<p>Développer des produits novateurs qui aident nos clients à réduire leur empreinte environnementale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons ajouté deux nouvelles catégories de papier à très haut degré de blancheur à notre gamme de produits Align^{MC}, soit Hybrid et Alternative • Avec Mercer International Inc., nous avons lancé une coentreprise (Performance BioFilaments Inc.) afin de développer des applications commerciales pour les filaments de cellulose • La Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis a confirmé que notre pâte kraft blanchie recyclée pouvait être utilisée dans les catégories de papier couché et de carton devant entrer en contact avec des aliments • Nous avons procédé à l'ouverture de notre usine de granules de bois située à Thunder Bay qui, à pleine capacité, produira 50 000 tonnes métriques de granules de bois par année à partir de sciures de bois provenant de la scierie adjacente de Thunder Bay 	+
	<p>Maintenir une surveillance et des pratiques de gestion efficaces sur le plan du développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le comité du développement durable continue de surveiller la performance sur le plan du développement durable et de recommander des améliorations 	=
	<p>Maintenir la production annuelle de rapports sur le développement durable et en assurer la transparence</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons publié un troisième rapport annuel combiné renfermant de nombreux renseignements sur le développement durable; des rapports préparés conformément à la quatrième édition des lignes directrices de la GRI seront diffusés en ligne à compter de 2015 	=
	<p>Mettre en œuvre le plan de communication sur les lignes directrices à l'intention des fournisseurs et en évaluer le degré de diffusion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons élaboré des lignes directrices à l'intention des fournisseurs et les avons transmises à nouveau à environ 150 de nos principaux fournisseurs, qui représentent plus de 25 % de notre volume d'achat annuel 	➤

LÉGENDE

- ++ Cible dépassée
- + Jalon important franchi
- = Réalisations maintenues
- Progrès continus
- ✗ Cible non atteinte
- Circonstances nouvelles

PERFORMANCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET RELATIONS DE TRAVAIL

DOMAINE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE AXÉ PRINCIPALEMENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ➔	ENGAGEMENTS ➔	PERFORMANCE EN 2014 ➔	NOTE OBTENUE EN 2014
<p>Positionner Résolu comme employeur concurrentiel en attirant et en conservant les employés grâce à des possibilités d'apprendre et de progresser rapidement dans une organisation dynamique</p> <p>QUESTIONS LES PLUS PERTINENTES TOUCHANT L'ENTREPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Roulement de la main-d'œuvre et besoins de recrutement • Relations de travail • Obligations au titre des régimes de retraite • Code de conduite et éthique des affaires • Incidence de notre arrivée dans des communautés où nous exerçons nos activités ou de notre départ de celles-ci • Santé et sécurité des employés <p>LÉGENDE</p> <ul style="list-style-type: none"> ++ Cible dépassée + Jalon important franchi = Réalisations maintenues > Progrès continus ✗ Cible non atteinte — Circonstances nouvelles 	<p>Tout au long de 2015, mettre en œuvre de nouvelles pratiques de gestion des ressources humaines pour favoriser le renouvellement et la rétention de la main-d'œuvre et faire participer les employés à la réalisation de la vision et des valeurs de la Société axées sur le développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons embauché 1 089 employés et augmenté la visibilité de la Société à titre d'employeur concurrentiel grâce à nos nouvelles pratiques de recrutement • Nous avons maintenu notre soutien à l'égard des programmes pour nouveaux diplômés et des programmes coopératifs (travail-études) et lancé un projet stratégique à l'échelle de l'entreprise, à savoir un système intégré de gestion du leadership, afin de surveiller l'efficacité de la performance 	➔
	<p>Renouveler les conventions collectives qui ont expiré, ou qui sont appelées à expirer, à nos usines de pâtes et papiers et de produits du bois, de manière à préserver notre compétitivité à titre d'employeur concurrentiel tout en assurant notre viabilité à long terme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons réussi à négocier des conventions-cadres avec 4 usines de pâtes et papiers situées aux États-Unis et 10 situées au Canada, 4 scieries situées au Québec de même qu'avec la scierie d'Ignace (Ontario) nouvellement en service 	➔
	<p>Assurer la formation de tous les employés à l'égard du nouveau Code de conduite; offrir une formation complémentaire sur les programmes de lutte contre la fraude et la corruption et le programme de dénonciation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons assuré la formation de tous les employés à l'égard du nouveau Code de conduite (lequel englobe le programme de dénonciation) • Les employés doivent signer chaque année une déclaration attestant leur conformité au Code • Nous prévoyons offrir une formation complémentaire sur les programmes de lutte contre la fraude et la corruption à certains groupes d'employés ciblés en 2015 	➔
	<p>Mettre en œuvre le plan de communication sur les nouvelles politiques en matière de diversité, d'égalité d'accès à l'emploi, de lutte contre la discrimination et de prévention du harcèlement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons communiqué de façon efficace les nouvelles politiques en matière de diversité, d'égalité d'accès à l'emploi, de lutte contre la discrimination et de prévention de harcèlement auprès de tous les employés 	+
	<p>Obtenir et maintenir un taux d'incidents OSHA (Occupational Safety and Health Administration) de 0,99 ou moins en 2014, avec un objectif à long terme de zéro blessure; obtenir un taux de gravité des blessures de 27 ou moins en 2014; fournir des rapports plus complets sur les incidents évités de justesse²⁶</p> <p>Veiller à ce que chaque employé produise de 2 à 3 rapports d'incidents évités de justesse par année</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons obtenu un taux d'incidents OSHA de 0,83, mais notre taux de gravité des blessures a été de 33²⁷ • Nous nous sommes fixé comme cible pour 2015 un taux d'incidents OSHA de 0,95 ou moins et un taux de gravité des blessures de 27 ou moins • Nous avons inclus davantage d'information sur les ratios, la gestion et les systèmes de déclaration des incidents évités de justesse dans le rapport annuel • Nous avons obtenu un ratio moyen d'incidents évités de justesse par employé de 3,8, dépassant ainsi la cible annuelle de 2 à 3 rapports d'incidents par employé 	➔

26. Des statistiques sur la santé et la sécurité sont compilées à l'égard de tous les employés, mais il n'est pas tenu compte des rapports sur les incidents évités de justesse, lesquels ne s'appliquent qu'aux employés travaillant sur les sites d'exploitation.

27. Le taux de gravité est calculé en additionnant le nombre de jours de travail perdus et le nombre de jours de travail adapté pour cause de blessure, en multipliant ce total par 200 000 heures de travail, puis en divisant le résultat obtenu par le nombre total d'heures travaillées.

FIBRE ET FORESTERIE

L'engagement qu'a pris Résolu de fabriquer des produits de qualité répondant aux exigences des parties prenantes qui se soucient de l'environnement commence par un approvisionnement responsable en fibre. Cela nécessite l'aménagement responsable des forêts dont nous avons la garde, un suivi rigoureux des sources d'approvisionnement en fibre de bois et l'utilisation de fibre recyclée.

La certification forestière et le suivi de la fibre aident à assurer la durabilité de nos sources d'approvisionnement en fibre et des autres valeurs liées à la forêt. En nous conformant rigoureusement à des normes d'aménagement forestier durable (AFD) et de chaîne de traçabilité (CdT) internationalement reconnues, nous pouvons garantir à nos clients que la fibre de bois que nous utilisons provient de forêts aménagées de façon responsable.

Voici quelques exemples illustrant nos réalisations en 2014 au chapitre de l'aménagement forestier responsable et de l'approvisionnement en fibre de bois :

- 100 % des territoires forestiers que nous aménageons sont certifiés conformes à des normes indépendantes d'AFD internationalement reconnues.
- 88,8 % de l'approvisionnement en bois destiné à nos scieries et 47,3 % des intrants en fibre de bois vierge destinés à nos usines de pâtes et papiers sont certifiés selon une norme d'AFD.

- 40 % de tous les intrants en fibre destinés à nos usines de pâtes et papiers proviennent de sous-produits des scieries (copeaux de bois).
- 11,9 % de tous les intrants en fibre destinés à nos usines de pâtes et papiers proviennent de papier récupéré. En 2014, nous avons utilisé 0,9 million de tonnes métriques de papier récupéré dans nos processus de production, et le contenu en fibre recyclée du papier journal que nous produisons s'établissait en moyenne à 18 %²⁸.
- 100 % des installations de fabrication de Résolu en Amérique du Nord sont dotées d'un système de suivi certifié selon au moins l'une des normes de CdT suivantes : la norme du Forest Stewardship Council® (FSC®), celle de la Sustainable Forestry Initiative® (SFI®) et celle du Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC). Toutes ces normes exigent que 100 % de la fibre transformée respecte des normes minimales (appelées aussi la norme de bois contrôlé, ou exigences de diligence raisonnable) qui visent à contrer les risques associés à l'exploitation forestière illégale et à la récolte du bois en violation des droits de la personne et à donner suite à d'autres préoccupations importantes en matière de développement durable. Cette démarche permet aux fabricants et aux négociants d'exclure de leur approvisionnement du bois et des produits du bois provenant de

sources inacceptables. Selon la chaîne de traçabilité employée, des normes additionnelles peuvent s'appliquer. Celles-ci se rapportent aux hautes valeurs de conservation, à la conversion des forêts en terres à utilisation non forestière, à la plantation d'arbres génétiquement modifiés, aux droits des populations autochtones et aux droits des travailleurs.

Pour 2015, nous sommes toujours déterminés à maintenir la certification de 100 % des territoires forestiers aménagés par Résolu selon des normes d'AFD et la certification CdT de toutes les usines de pâtes et papiers et de produits du bois de Résolu situées en Amérique du Nord.

D'OU PROVIENNENT NOTRE BOIS ET NOTRE FIBRE VIERGE ?

- De terres publiques canadiennes à l'égard desquelles nous détenons des droits de récolte, des attributions de volume à court et à long terme et des blocs de coupe acquis dans le cadre de ventes aux enchères.
- D'achats auprès de propriétaires de forêts privées au Canada et aux États-Unis.
- De copeaux de bois résiduels provenant des scieries de Résolu et de fournisseurs indépendants.
- De terrains dont la Société est propriétaire ou qu'elle loue.

CONSOMMATION DE FIBRE DE BOIS VIERGE ET APPROVISIONNEMENT EN 2014 - USINES DE PÂTES ET PAPIERS

	Consommation totale de fibre (tma)	Proportion de la fibre consommée qui est certifiée AFD, en %	Proportion de l'approvisionnement total en fibre qui est conforme à la norme Bois contrôlé FSC, aux exigences de la SFI en matière d'approvisionnement ou aux exigences de diligence raisonnable du PEFC, en %
Usines de pâtes et papiers canadiennes	3 433 800	76,3	100
Usines de pâtes et papiers américaines	3 305 513	17,1	100
Total	6 739 313	47,3	100

CONSOMMATION DE BOIS ET APPROVISIONNEMENT EN 2014 - SCIERIES

	Consommation totale de bois (m ³)	Proportion du bois qui est certifiée AFD, en %	Proportion de l'approvisionnement total en bois qui est conforme à la norme Bois contrôlé FSC, aux exigences de la SFI en matière d'approvisionnement ou aux exigences de diligence raisonnable du PEFC, en %
Scieries canadiennes	7 502 772 ²⁹	88,8	100

28. Comprend la pâte kraft blanchie recyclée.

29. Les données excluent les coentreprises Opitciwan (Québec) et Produits Forestiers Petit-Paris (Québec). Elles n'incluent pas nos installations de transformation secondaire du bois à Château-Richer (Québec) et à La Doré (Québec) ni nos installations de bois d'ingénierie, Abitibi-LP Engineered Wood Inc. et Abitibi-LP Engineered Wood II Inc. (Québec).

PROTÉGER L'AVENIR DE NOS SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN FIBRE

Tous les territoires forestiers que nous aménageons se trouvent au Canada, où des principes d'aménagement forestier durable sont en vigueur afin de maintenir un équilibre entre les objectifs environnementaux, sociaux et économiques³⁰. Les entreprises canadiennes de produits forestiers exercent leurs activités dans un secteur fortement réglementé, où les administrations publiques fédérales, provinciales et locales surveillent activement l'application des lois. En effet, une étude menée par l'Université Yale de même qu'une étude comparative menée par Indufor Oy ont révélé que le cadre réglementaire régissant l'exploitation forestière au Canada était l'un des plus sévères du monde³¹.

L'établissement d'un réseau d'aires protégées joue un rôle déterminant dans l'aménagement forestier durable. De même, la consultation publique est essentielle à l'élaboration de stratégies concertées en matière d'aménagement forestier afin que les besoins sociaux soient respectés et que les valeurs liées à la forêt soient protégées.

Au Québec, une superficie de près de 42 % de la forêt boréale continue ne peut faire l'objet de récolte, cette partie de la forêt se trouvant au-delà de la limite nord des zones d'attribution. Là où les activités forestières sont permises, une superficie de 30,4 millions d'acres supplémentaires (12,3 millions d'hectares, ou 38 %) a été exclue à des fins environnementales ou parce que des conditions limitent les activités de récolte. Il reste donc au total 48,9 millions d'acres (19,8 millions d'hectares) disponibles à des fins de planification de l'aménagement forestier, ou environ 36 % de la superficie totale de la forêt boréale continue, ce qui signifie qu'au Québec, 64 % de la superficie totale de la forêt boréale continue est inaccessible à l'industrie forestière³². Bien que le travail visant à élargir le réseau d'aires protégées se poursuive, en octobre 2014, le Québec avait réussi à désigner plus de 9 % de sa superficie totale à titre de zones protégées en permanence, soit 37,8 millions d'acres (15,3 millions d'hectares)³³.

Pour sa part, l'Ontario a désigné plus de 10 % de sa superficie totale à titre de zones protégées en permanence, sous forme de 654 parcs ainsi que de réserves et autres aires de conservation³⁴, et a réservé une superficie correspondant au total à 12 % de ses forêts aménagées à cette fin³⁵. En sus de ces zones protégées, une superficie de près de 40 % de la forêt boréale est située au nord de la forêt aménagée en Ontario et l'exercice d'activités forestières commerciales y est interdit. Lorsqu'il autorise des activités de récolte du bois, le gouvernement provincial appuie ses décisions sur des plans d'aménagement forestier détaillés qui tiennent compte des commentaires issus d'un processus de consultation publique, de la recherche scientifique et du développement économique.



30. www.rncan.gc.ca/forets/canada/amenagement-forestier-durable/13184

31. Indufor Oy, *Comparison of Selected Forest Certification Standards*, Helsinki, Finlande, 3 juillet 2009. Voir aussi Cashore, Benjamin, *Global Environmental Forest Policies: Canada as a Constant Case Comparison of Select Forest Practice Regulations*, Université Yale, 2004. Pour en savoir plus, visitez le www.fpac.ca/index.php/fr/page/environmental-progress.

32. Fiche thématique du Bureau du forestier en chef du Québec.

33. www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/registre/

34. www.ontario.ca/fr/environnement-et-energie/parcs-et-zones-protegees-de-lontario

35. www.ontarionature.org/discover/resources/PDFs/toolkits/PAToolkit/7_RoomtoGrow.pdf

FIBRE ET FORESTERIE (SUITE)

CERTIFICATION EN AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE

En plus de se conformer aux plans d'aménagement forestier approuvés par le gouvernement, à la réglementation exhaustive et aux plans de rétablissement pour les espèces en péril, Résolu a volontairement cherché à faire certifier de façon indépendante toutes les forêts qu'elle aménage au Canada.

En 2014, Résolu a renouvelé avec succès les certificats SFI qu'elle détient pour tous ses terrains forestiers au Québec et a maintenu ses certificats d'aménagement forestier durable SFI partout en Ontario.

Nous demeurons l'un des plus grands détenteurs de certificats d'aménagement forestier durable de la norme FSC en Amérique du Nord et avons renouvelé ou maintenu avec succès nos certificats FSC dans plusieurs régions, notamment celles de la Mauricie, de l'Abitibi et de la Côte-Nord au Québec.

Bien que la Société ait reçu un avis de suspension temporaire de trois certificats selon la norme boréale nationale du FSC en 2013 et que l'un d'eux (soit le certificat Mistassini-Pérignon, au Québec) soit échu depuis le 3 décembre 2014, la certification SFI a été maintenue pour toutes les régions visées.

Des précisions sur la suspension des trois certificats sont fournies ci-après :

Au Québec, l'un des deux certificats suspendus dans la région du Lac-Saint-Jean vise un territoire qui est au cœur d'un conflit territorial complexe opposant deux Premières Nations au gouvernement du Québec. Résolu n'est aucunement partie à ce litige. En examinant ce certificat et l'autre certificat suspendu au Québec, les auditeurs du FSC ont également soulevé des préoccupations relatives aux plans de conservation du caribou élaborés par le gouvernement provincial, plans qu'ils ont jugé inadéquats par rapport aux éléments de la stratégie fédérale de rétablissement du caribou, plus particulièrement le degré de perturbation. Cependant, d'autres détenteurs de certificats FSC émis pour des territoires voisins dans la région du Lac-Saint-Jean ont obtenu, quant à eux, un renouvellement de leurs certificats,

bien qu'ils aient soumis le même plan d'aménagement de l'habitat du caribou que celui qui avait été jugé inacceptable au moment de l'audit des certificats FSC de Résolu. La suspension temporaire des certificats de Résolu dans la région du Lac-Saint-Jean est attribuable aux deux points principaux susmentionnés.

Les déclarations faites par le gouvernement confirment que les éléments décrits ci-dessus sont du ressort du gouvernement et que c'est à la province de Québec qu'incombe la responsabilité relative aux conflits territoriaux et au dossier portant sur l'habitat du caribou. FSC Canada a demandé au registraire de prolonger la suspension temporaire de l'un des certificats de Résolu au Québec jusqu'en juillet 2015 afin d'accorder au gouvernement le temps voulu pour régler ce litige, qui remonte à 2002, avec la Première Nation crie et pour régler les questions relatives à son plan de conservation du caribou.

En Ontario, la suspension du certificat FSC visant la forêt Black Spruce and Dog River-Matawin avait trait à l'obtention du soutien des parties prenantes à l'égard de la proposition de Résolu relative aux aires protégées FSC. La Société espérait que sa participation à l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC), à laquelle prenaient part divers organismes environnementaux, lui permettrait d'obtenir l'appui nécessaire à sa proposition. Toutefois, ce processus s'est avéré difficile en raison de l'échec des négociations en mai 2013. Un nouvel audit de vérification de conformité a été réalisé en avril 2014. Afin d'empêcher la publication d'un rapport au contenu problématique, Résolu a demandé au tribunal de prononcer une ordonnance suivant l'audit effectué en 2014.

En février 2015, une entente de règlement a été signée avec l'organisme ayant réalisé l'audit initial de vérification des mesures correctives. Cette entente renfermait des dispositions relatives au maintien de la confidentialité de tous les documents se rapportant à l'audit de vérification initial. Cette entente prévoit également la réalisation d'un nouvel audit mené par une autre équipe indépendante dans un délai de six mois.

Résolu a élaboré un plan d'action visant à obtenir le soutien requis, et nous avons bon espoir que ce certificat sera rétabli d'ici quelques mois.

Finalement, le certificat FSC couvrant la forêt Caribou en Ontario a expiré le 13 janvier 2015, au terme d'une durée de cinq ans.

CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION

Notre entreprise est fière de ses plans d'aménagement forestier durable et de ses normes environnementales élevées. Le gouvernement du Québec et celui de l'Ontario disposent de leur propre système visant à assurer la conformité aux lois et règlements en matière d'environnement et d'aménagement forestier sur les territoires forestiers de chacune de ces provinces où nous exerçons nos activités. Des inspecteurs de conformité visitent nos sites afin d'observer, entre autres choses, la largeur des bandes riveraines et les installations de drainage, et notent toute dérogation à la réglementation.

En Ontario, tant les inspecteurs de conformité du gouvernement que ceux des entreprises s'affairent à repérer les cas de non-conformité et, lorsque c'est possible, les entreprises ont la possibilité d'y remédier. Le gouvernement impose des sanctions administratives et des amendes lorsqu'un cas de non-conformité ne peut être réglé, généralement dans un délai de trois ans.

Au Québec, ce sont des agents du gouvernement qui mènent les inspections de conformité et l'entreprise n'a pas à intervenir. Les accusations de non-conformité peuvent être déposées plusieurs années après la survenance d'un incident et un délai supplémentaire de deux ans peut s'ajouter si des procédures judiciaires sont entamées³⁶. Dans de nombreux cas, les cas de non-conformité qui ont été réglés entraînent néanmoins l'imposition d'une amende.

36. Dans la province de Québec, les poursuites relatives aux infractions au Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État sont intentées par le Directeur des poursuites criminelles et pénales en vertu du Code de procédure pénale.

Même si Résolu réussit à maintenir son taux annuel de cas de non-conformité sous la moyenne de l'industrie depuis de nombreuses années, elle s'assure que les incidents de non-conformité à la réglementation, et les amendes connexes, font l'objet d'une surveillance étroite. C'est pourquoi Résolu a instauré, en 2009, une politique de tolérance zéro à l'égard des cas de non-conformité dans le secteur de l'aménagement forestier et travaille sans relâche à atteindre cet objectif en cherchant activement à cerner les risques.

En 2014³⁷, Résolu a écopé d'une amende de 4 625 \$ CA relativement à deux incidents de non-conformité : l'un est survenu au Québec en 2012 tandis que l'autre, qui est survenu en Ontario, a été décelé en 2013. L'année 2014 est la première année pour laquelle Résolu fait publiquement rapport de ses progrès en la matière. En effet, la Société a volontairement divulgué deux cas repérés à l'interne qui pourraient donner lieu à des infractions à la réglementation en Ontario de même que deux cas repérés au Québec.

Nous avons fixé à un maximum de trois notre objectif pour 2015 en ce qui a trait aux cas qui pourraient donner lieu à des infractions à la réglementation dans chaque province où nous exerçons nos activités. Cette démarche nous aidera à mesurer les progrès réalisés en vue d'atteindre notre objectif ultime de zéro infraction, puisque nous pourrions repérer de façon proactive et plus rapidement les problèmes et les mesures de correction devant être apportées afin d'éviter les infractions éventuelles.

NOUS ACCORDONS UNE GRANDE VALEUR À LA BIODIVERSITÉ

Nous exerçons nos activités dans un secteur fortement réglementé, où nos partenaires gouvernementaux fédéraux, provinciaux et locaux surveillent activement l'application des lois. Dans ce contexte, Résolu peut compter sur de nombreuses activités de protection de l'environnement, un sain développement des aires protégées et des stratégies concertées d'aménagement forestier. En Ontario et au Québec, là où Résolu possède des tenures, la surveillance de la biodiversité relève normalement des agences provinciales responsables des politiques de protection et de gestion de la faune.

Même dans les forêts de très grande valeur sur le plan de la conservation, les activités de récolte ne sont pas interdites, à condition que des stratégies efficaces soient en place pour protéger les attributs de grande valeur qui y sont recensés. Ces stratégies peuvent comprendre la délimitation d'aires protégées, le report d'activités d'aménagement forestier touchant de grandes étendues de terres et l'élaboration de stratégies de gestion du réseau routier ainsi que la régénération des forêts, que ce soit naturellement ou au moyen de la plantation d'arbres. Nos territoires forestiers sont certifiés de façon indépendante selon au moins l'une des trois normes de certification suivantes : celle du FSC, celle de la SFI et celle de la CSA, lesquelles imposent la prise en compte des plus récents constats scientifiques à l'égard de la conservation et de la gestion des espèces.

En collaboration avec les gouvernements provinciaux, Résolu cherche également à désigner des zones d'habitat cruciales pour certaines espèces, comme le caribou forestier. Notre objectif est de faire en sorte que nos plans d'aménagement forestier protègent ces zones et minimisent les perturbations que subissent les populations touchées. Dans le cadre de notre travail avec l'EFBC, nos efforts ont contribué à la signature d'une entente provisoire portant sur le nord-est de l'Ontario aux termes de laquelle 2,06 millions d'acres (835 000 hectares) ont été réservées à des fins de conservation et pour d'autres services écosystémiques. Dans le nord-ouest de l'Ontario, Résolu a également présenté une proposition visant à protéger 504 000 acres supplémentaires (204 000 hectares) de forêt aux fins de l'habitat du caribou. Cette proposition s'ajoute aux quelque 5 millions d'acres (2 millions d'hectares) de superficie forestière ontarienne qui avaient déjà été mises en réserve aux fins de la création d'aires protégées, de parcs et d'autres initiatives au cours des 15 dernières années. En Ontario, la superficie couverte par les unités d'aménagement forestier (UAF) de Résolu compte le plus haut pourcentage de territoires réservés à titre d'aires protégées, soit plus que toute autre UAF dans cette province. Au Québec, nous avons proposé que d'autres superficies soient protégées, soit 1,71 million d'acres supplémentaires (692 000 hectares), et mis l'accent sur les habitats de choix pour la conservation du caribou.

Pour en savoir plus sur l'aménagement responsable des territoires forestiers par Résolu, veuillez consulter le site www.pfresolu.com/Developpement_durable.



Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec)



Michel Belleau, opérations forestières, Lac-Saint-Jean

37. Les infractions à la réglementation divulguées, telles qu'elles sont publiées sur le site Web du ministère provincial, ne comprennent que les opérations forestières gérées directement par Résolu.

FIBRE ET FORESTERIE (SUITE)



Une croissance rapide après la récolte



NOS FORÊTS SONT ENTIÈREMENT RÉGÉNÉRÉES

Au Canada, chaque année, moins de un demi pour cent de la forêt boréale fait l'objet d'une récolte. Par comparaison, plus de cinq fois cette superficie est perturbée chaque année par des causes naturelles, comme des feux de forêt, des insectes ou des maladies³⁸.

Dans la forêt boréale, la forêt se rétablit naturellement sur 75 % des superficies récoltées. La tranche restante de 25 % est rapidement reboisée par ensemencement ou par plantation de semis.

La gestion responsable des terrains forestiers, l'utilisation du bois avant le déclenchement des perturbations naturelles et la récupération de ce bois à la suite de telles perturbations peuvent contribuer à protéger le cycle de vie naturel de la forêt et à assurer la pérennité de celle-ci.

COLLABORATION DURABLE AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

Dans certaines des collectivités où nous sommes présents au Canada, les membres des Premières Nations constituent une partie importante de la population. Résolu respecte l'importance de la terre, de l'eau et des forêts du Canada pour les peuples autochtones du pays, et nous comprenons que ces ressources sont critiques pour la prospérité des communautés autochtones.

Comme il est indiqué dans notre Politique concernant les peuples autochtones, Résolu s'est engagée à entretenir des relations constructives avec les Premières Nations et reconnaître notamment la nécessité de respecter leurs traités, leurs traditions et leurs droits, d'établir avec elles des relations commerciales mutuellement avantageuses et d'encourager la formation de leurs travailleurs.

La consultation publique constitue une étape essentielle du processus de planification de l'aménagement forestier durable, et Résolu sollicite l'apport des Premières Nations à l'examen de ses plans de récolte pour s'assurer que la Société tient compte des aspects culturels, environnementaux, sociaux et économiques locaux.

Même si l'industrie est souvent invitée à prendre part aux discussions, il convient de souligner qu'au Canada, la responsabilité légale de consulter les Premières Nations et d'harmoniser les pratiques d'aménagement forestier avec leurs usages culturels et traditionnels incombe au gouvernement. Dans ce contexte, Résolu collabore avec les Premières Nations et les gouvernements afin de favoriser des discussions constructives qui, nous l'espérons, mèneront à des solutions à long terme.

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER

En Ontario, la Société entretient des liens étroits avec 27 communautés des Premières Nations et collabore à l'élaboration de plans d'aménagement mutuellement acceptables touchant les régions où elle exerce ses activités.

Au Québec, Résolu sollicite régulièrement l'apport de 12 communautés appartenant à cinq Premières Nations distinctes en vue d'harmoniser ses activités de récolte avec leur utilisation des terres traditionnelles.

Dans un petit nombre de cas, des ententes n'ont pu être conclues en raison de divers facteurs :

- Au Québec, une revendication territoriale opposant les Cris, les Innus et le gouvernement du Québec est l'un des facteurs déterminants ayant mené à la suspension de l'un des certificats FSC de Résolu, comme il est expliqué plus en détail à la rubrique Fibre et foresterie à la page 38 du présent rapport.
- Un autre conflit met en cause les Algonquins de Lac-Barrière, qui ont fait parvenir une déclaration au gouvernement du Québec soulignant le manque de consultation au sujet des permis de coupe octroyés pour cette région. Ces consultations sont menées par des représentants du gouvernement, avec ou sans la participation de Résolu. Dans ce litige, le principal enjeu découle d'une question non résolue aux termes de l'entente trilatérale intervenue entre le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral et la Première Nation. Il appartient au gouvernement de régler ce conflit.

- La Première Nation des Attikameks, du Québec également, a déclaré sa souveraineté sur un territoire d'une superficie de 19,8 millions d'acres (8 millions d'hectares) en septembre 2014. La communauté a indiqué qu'elle interdirait toute exploitation forestière sur son territoire au Québec, à moins d'avoir donné son consentement préalable, processus qui doit être dirigé par le gouvernement provincial.



Cette année marque le 12^e anniversaire du partenariat unique que nous avons conclu avec Résolu, à sa scierie de Thunder Bay. Tout au long de notre partenariat, Résolu a fait preuve d'ouverture et de collaboration, portée par son désir de créer des emplois valorisants, d'offrir de la formation et d'aider à assurer la pérennité de la Première Nation de Fort William. La Société comprend que les Premières Nations non seulement ont leur place autour de la table, mais ont également voix au chapitre en ce qui concerne l'avenir de leur communauté. Un véritable exemple à suivre.

– Chef Georjann Morriseau, Première Nation de Fort William

PROJETS MUTUELLEMENT AVANTAGEUX

Résolu compte un certain nombre de partenariats avec des membres des communautés des Premières Nations dans le cadre desquels elle s'engage notamment à travailler en collaboration avec eux pour repérer des possibilités d'emploi et de sous-traitance, à offrir du soutien aux programmes d'enseignement et dans la cartographie des lieux d'intérêt culturel ainsi qu'à collaborer aux ententes, à la planification, à la construction de routes et à la régénération des forêts. Les exemples de partenariats suivants en 2014 montrent ce qu'il est possible de faire lorsque nous unissons nos efforts au chapitre du développement durable.

Ontario

Des contrats pluriannuels d'une valeur de plus de 100 M\$ CA ont été octroyés à six Premières Nations grâce aux investissements de Résolu pour les scieries d'Atikokan et d'Ignace dans le nord-ouest de l'Ontario, à l'accroissement de la capacité de production à la scierie de Thunder Bay et à l'ajout d'une usine de granules de bois aux installations de Thunder Bay. Le protocole d'entente, qui a été renouvelé en février 2015, a donné lieu à des contrats touchant la construction des scieries de Résolu dans la région, au transport de copeaux de bois, de biomasse et de bois d'œuvre en provenance des scieries, à des services de chargement et de déchargement de billes, de bois d'œuvre et de produits dérivés dans les parcs à bois, à l'exploitation forestière et à la livraison des billes. Ces contrats s'ajoutent aux ententes existantes d'une valeur annuelle approximative de 50 M\$ CA qui se rapportent aux autres activités menées dans la région.

Québec

Dans la région du Lac-Saint-Jean, au Québec, Résolu a travaillé avec la Première Nation de Mashteuiatsh et le gouvernement du Québec à l'achèvement d'un projet de consolidation des activités suivant la fermeture de la scierie de la Société située à Roberval en 2014. C'est ainsi que plus de 50 % du volume de bois de Roberval a été transféré à la communauté de Mashteuiatsh, et le reste, à nos scieries de La Doré et de Saint-Félicien.

PARTENARIATS ET COENTREPRISES

- Notre scierie de Thunder Bay (Ontario), qui exerce ses activités selon un modèle d'affaires unique auquel souscrivent Résolu et la Première Nation de Fort William, est la première installation au Canada à être exploitée conformément à des règlements adoptés en vertu de la Loi sur le développement commercial et industriel des Premières Nations, ce qui facilite ainsi le développement industriel avec les Premières Nations sur leurs terres.
- Résolu achète des semis à une pépinière qui a été mise sur pied par la nation des Ojibway de Wabigoon Lake (Ontario) avec l'aide de la Société, à la fin des années 1990. La Société achète annuellement plus de 1,5 million de semis à cette pépinière afin de soutenir les activités de régénération.

- La scierie d'Opitciwan (Québec) constitue une coentreprise unique qui est exploitée avec succès depuis 1999. Le conseil atikamekw d'Obedjiwan en est propriétaire à 55 %, tandis que Résolu en est propriétaire à 45 %. En septembre 2013, la scierie a reçu le prestigieux Prix du leadership des entreprises autochtones décerné par l'Association des produits forestiers du Canada et le Conseil canadien pour le commerce autochtone.
- Au moyen de notre partenariat continu avec la communauté de Kitigan Zibi Anishinabeg, nous exerçons des activités de récolte et d'aménagement forestier et payons des droits de coupe en échange des volumes alloués à cette Première Nation par le gouvernement du Québec.

Résolu et six Premières Nations signent un mémoire d'entente qui créera de nouvelles occasions d'affaires représentant 100 M\$ CA pour les Autochtones.



De gauche à droite : chef Will Windigo de la Première Nation Nigigoosiminikaaning, chef Judy White Cloud de la Première Nation Lac des Milles Lacs, Richard Garneau, président et chef de la direction de Produits forestiers Résolu, chef Earl Klyne de la Première Nation Seine River, chef Sara Mainville de la Première Nation Couchiching, chef Janice Henderson de la Première Nation Mitaanjigamiing, chef Norman Jordan de la Première Nation Lac La Croix

OUVRIRE LE DIALOGUE

Il est essentiel d'établir un dialogue à l'échelle locale pour créer des liens de confiance et favoriser la collaboration. Il est tout aussi essentiel de tenir des conversations ouvertes et honnêtes au sujet des enjeux environnementaux, sociaux et économiques auxquels fait face le secteur des produits forestiers.

Par l'intermédiaire du programme de partage d'information, les membres de l'équipe de direction de chaque établissement rencontrent régulièrement diverses parties intéressées, notamment les Premières Nations, les gouvernements, les partenaires commerciaux, les chambres de commerce, les organismes environnementaux, les établissements d'enseignement, les représentants d'autres secteurs, les retraités et d'autres personnes de la région. Qu'il s'agisse de préoccupations liées au contrôle du bruit ou de questions concernant la conservation d'énergie ou les nouveaux projets et investissements, les collectivités où nous sommes présents participent à des discussions sur un éventail de questions d'importance pour tous.

LES PARTIES PRENANTES AU QUÉBEC

En 2013, Résolu a lancé son premier forum de discussions en ligne, le Forum boréal, qui vise à échanger de l'information au sujet de l'aménagement durable de la forêt boréale au Québec. Cette plateforme de réseautage par médias sociaux encourage également l'établissement d'un dialogue continu avec diverses parties prenantes dans les collectivités du Québec où nous menons nos activités.

Parmi les efforts que nous avons déployés en 2014 pour assurer la participation active des collectivités, nous avons tenu des assemblées publiques dans plusieurs régions, dont celles du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Outaouais, lesquelles portaient notamment sur l'attribution de la fibre, le caribou des bois et la certification forestière. Ces assemblées ont attiré plus de 750 participants en provenance des quatre régions. Des rencontres ont également eu lieu avec diverses communautés des Premières Nations.

LES PARTIES PRENANTES EN ONTARIO

Vu le succès remporté par le Forum boréal au Québec, Résolu a lancé un projet similaire dans le nord de l'Ontario en 2014. Le Boreal Forum a été lancé à l'occasion d'assemblées publiques tenues à Thunder Bay, à Atikokan et à Ignace, auxquelles ont assisté plus de 400 personnes.

Ces deux forums ont servi de plateforme pour la tenue de discussions fondées sur des faits et ont permis aux personnes et aux collectivités de se faire entendre et de partager leurs préoccupations relatives aux pratiques d'aménagement forestier durable et à l'importance de l'exploitation forestière pour l'économie des régions.

LES PREMIÈRES NATIONS

Nous nous employons à favoriser des relations constructives avec les Premières Nations, avec lesquelles nous partageons une vision commune, celle de voir à ce que les générations futures continuent de bénéficier de nos forêts. Notre Politique concernant les peuples autochtones témoigne de notre engagement à cultiver des relations constructives avec les Premières Nations. L'un des éléments essentiels de cette initiative consiste à ouvrir le dialogue avec les chefs, les conseils et les anciens dans les collectivités où nous sommes présents.

À titre d'exemple, dans les régions où elle joue un rôle de premier plan dans la planification de la récolte, Résolu fait participer les Premières Nations à l'analyse des plans que nous élaborons pour nous assurer que toutes les considérations environnementales, sociales et économiques sont prises en compte. Bien entendu, cette participation est nécessaire au maintien de nos certifications indépendantes en aménagement forestier durable, mais elle permet aussi de recenser des préoccupations importantes qui feront l'objet d'améliorations. Elle offre entre autres aux deux parties une tribune leur permettant d'explorer des occasions d'affaires mutuellement bénéfiques.

L'ENTENTE SUR LA FORÊT BORÉALE CANADIENNE

Au cours de 2014, Résolu est demeurée un participant actif et engagé à l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC), qui réunit des groupes environnementaux et des entreprises de produits forestiers en vue de trouver des solutions équilibrées pour le développement durable de la forêt boréale au Canada.

Il n'est pas toujours facile de trouver un terrain d'entente entre des organisations aux intérêts si variés. Résolu croit néanmoins que son apport et son engagement général envers l'aménagement forestier durable ont eu des répercussions positives sur les discussions entourant l'EFBC. Résolu est l'un des membres fondateurs de l'EFBC et a négocié de bonne foi avec toutes les parties, mettant de l'avant des propositions concrètes et consacrant des milliers d'heures au processus. La Société continue d'appuyer une approche collaborative et inclusive, et demeure convaincue qu'aux fins de l'avancement de l'EFBC, il faut solliciter l'apport des leaders communautaires, des Premières Nations et des gouvernements provinciaux afin d'en arriver à des solutions durables.

CONFRONTER NOS DÉTRACTEURS

Les campagnes menées par Greenpeace et d'autres militants écologistes ont connu une recrudescence en 2014. Les allégations erronées et trompeuses qui ont circulé non seulement sont préjudiciables à Résolu mais accentuent également la fragilité du secteur des produits forestiers et compromettent les conditions sociales et économiques des collectivités nordiques. Même s'ils ont reconnu que leurs déclarations étaient fausses et qu'ils se sont rétractés, les militants ont continué à publier et à diffuser de fausses allégations. Vu cette démarche, Résolu doit maintenir ses poursuites contre Greenpeace pour que cette situation cesse et que Greenpeace soit imputable des dommages causés par ses allégations et ses activités. Malheureusement, les militants nuisent aux efforts concertés, et leur désinformation tranche radicalement avec les pratiques forestières de premier plan de Résolu et sa performance globale sur le plan du développement durable. La Société a l'obligation de protéger sa propre réputation tout comme celle de ses employés, de ses clients et de ses partenaires.

Gérer les enjeux
environnementaux, sociaux
et économiques
de la forêt boréale



ÉNERGIE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La réduction de notre empreinte carbone grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos usines et à l'utilisation accrue de combustibles à teneur plus faible en carbone constitue un élément central de notre stratégie opérationnelle. Mais ce n'est là qu'une facette de la réussite de Résolu. Nous investissons aussi dans des projets axés sur l'énergie propre, qui permettent de réduire non seulement les émissions de gaz à effet de serre (GES) mais également nos coûts d'énergie.

En adhérant au programme Défenseurs du climat du Fonds mondial pour la nature (WWF), nous nous sommes engagés à réduire de 65 % les émissions absolues de GES (de niveaux 1 et 2)³⁹ d'ici 2015 par rapport aux niveaux de 2000. Nous faisons rapport sur nos émissions de niveau 1 (émissions directes provenant de la combustion de combustibles sur place) et nos émissions de niveau 2 (émissions indirectes provenant de l'électricité et de la vapeur achetées).

Voici certaines des grandes réalisations que nous avons accomplies en 2014 :

- nous avons réduit nos émissions totales de GES de 67,5 % depuis 2000, dépassant ainsi notre cible de réduction aux termes du programme WWF deux ans plus tôt que prévu;
- nous avons comblé 72 % de tous nos besoins énergétiques à partir de sources renouvelables⁴⁰;

- nous avons fait en sorte que 77 % de notre consommation de combustibles soit issue de la biomasse⁴¹; et
- nous avons remplacé le charbon, que nous utilisons dans certains établissements, par le gaz naturel, un combustible à teneur plus faible en carbone afin de présenter un profil énergétique sans charbon de nos émissions de niveau 1 à compter d'avril 2014.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Comme l'énergie représente environ 23 % des coûts de production du papier de la Société, les efforts de Résolu pour trouver des moyens d'améliorer son efficacité énergétique et remplacer les combustibles très polluants comme le charbon par des combustibles à teneur plus faible en carbone auront un effet positif à la fois sur l'environnement et sur nos résultats. En 2014, nous avons converti le système d'alimentation au charbon de notre usine de Coosa Pines (Alabama) en un système alimenté au gaz naturel et avons réduit notre utilisation de mazout lourd à nos usines de Clermont et de Saint-Félicien (Québec).

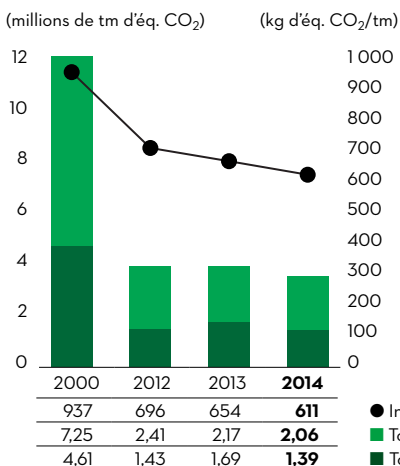
Grâce à sa production axée sur l'efficacité énergétique, Résolu a une longueur d'avance sur la réglementation éventuelle et se hisse ainsi au rang des chefs de file sur le plan des réductions de GES et du développement de nouveaux produits durables ayant une empreinte carbone inférieure.

Nous évaluons et améliorons constamment nos procédés de fabrication. La réduction de nos émissions de carbone globales nous permet d'améliorer non seulement notre structure de coûts mais également notre position concurrentielle. Voici quelques exemples à l'appui :

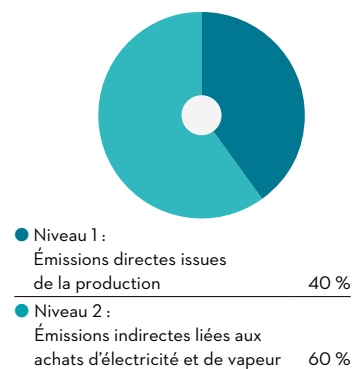
- Notre usine de papier de Grenada (Mississippi) a été réaménagée en vue de convertir le procédé de fabrication de pâte thermomécanique (PTM) à un procédé de fractionnement intermédiaire et raffinage de longue fibre. Cette technologie nous permet de réduire la consommation d'énergie électrique aux fins de la production de pâte mécanique à cet emplacement, ce qui contribue directement à réduire nos émissions de GES de niveau 2.
- En collaboration avec Ressources naturelles Canada et FPIInnovations, nous avons participé à un projet pilote utilisant des techniques d'analyse à la fine pointe. Ce projet a permis de cibler d'importantes possibilités d'économie d'énergie à notre usine de pâtes et papiers de Thunder Bay (Ontario). Nos installations de Saint-Félicien (Québec) et de Calhoun (Tennessee) bénéficieront également de ces technologies visant à optimiser l'utilisation de combustibles et de vapeur.



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR RAPPORT À 2000 USINES DE PÂTES ET PAPIERS, 2000-2014



EMPREINTE CARBONE USINES DE PÂTES ET PAPIERS, 2014



39. Les émissions de GES de niveau 1 sont des émissions de gaz à effet de serre qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par la Société, comme la combustion de combustibles aux usines visant à produire de la chaleur pour le séchage du papier ou à produire de l'électricité. Les émissions de GES de niveau 2 sont des émissions de gaz à effet de serre qui résultent d'activités de la Société, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par des tiers, associées à la production de l'électricité ou de la vapeur achetées. Ces émissions de niveau 2 proviennent de l'établissement où l'électricité ou la vapeur est produite.

40. Ne comprennent pas les produits du bois. Les sources renouvelables comprennent l'hydroélectricité (détenue et achetée) et la biomasse utilisée pour produire de la vapeur et de l'électricité par cogénération.

41. Ne comprend pas les produits du bois. Comprend l'écorce et les biosolides provenant de nos systèmes de traitement des effluents, la liqueur noire et les gaz d'enfouissement.

- Un investissement de 105 M\$ à notre usine de pâtes et papiers de Calhoun se traduira par des gains d'efficacité grâce au meilleur rendement du bois et à l'utilisation réduite de la vapeur et des produits chimiques tout en nous permettant d'accroître la capacité de production de pâte et d'améliorer par ailleurs la qualité des produits.

L'incidence de nos activités sur l'environnement ne s'arrête pas aux émissions directes. En effet, nous commençons aussi à faire un suivi des émissions de GES liées à notre chaîne d'approvisionnement. Désignées par l'appellation « émissions de niveau 3 », ces émissions représentent elles aussi un aspect important de notre inventaire d'émissions de carbone. Avec le temps, nous comptons établir de solides relations et favoriser une approche collaborative avec nos principaux fournisseurs afin de réduire davantage notre empreinte carbone globale.

Nous nous sommes engagés à mettre en pratique une comptabilisation des émissions de GES de niveau 3 et à commencer à produire des rapports complets sur les émissions de niveau 3 en 2015. Les émissions de GES indirectes entrant dans la catégorie des normes de niveau 3 correspondent à toutes les émissions indirectes non incluses au niveau 2, comme les émissions résultant de la production de matières achetées ou des activités de transport sur lesquelles la Société n'a pas le contrôle.

SOURCES D'ÉNERGIE

L'énergie servant à la production de pâtes et papiers provient principalement de la vapeur et de l'électricité. Résolu génère de l'électricité à partir de ses sept centrales hydroélectriques et de ses sept installations de cogénération et achète de l'électricité, des combustibles et de la vapeur de fournisseurs externes. La cogénération, qui consiste en la production simultanée d'énergie thermique et d'énergie électrique, nous permet de produire de l'énergie à partir de biomasse. En 2014, nos installations ont généré plus de 2 864 GWh d'électricité, principalement au moyen de sources renouvelables, ce qui nous permet de réduire notre recours aux sources externes pour l'achat d'énergie, dont les GES peuvent être plus élevés. En 2014, nos usines associées à des installations de production d'électricité⁴² ont comblé, collectivement, environ 47 % de leurs besoins en électricité au moyen de sources internes.

Collectivement, nos quatre installations agissant comme centrales de cogénération à partir desquelles nous vendons de l'électricité à l'externe nous ont permis de réduire nos coûts d'environ 43 M\$⁴³.

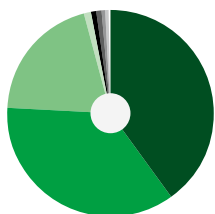
En 2014, la quantité d'électricité que nous avons achetée pour nos usines de pâtes et papiers a été d'environ 11 534 GWh.

Les combustibles servent également à produire de l'énergie. En 2014, nous avons produit 27 610 GWh d'énergie à partir de combustibles. Nous avons poursuivi nos efforts visant à réduire l'utilisation de combustibles à forte intensité carbonique puisqu'il s'agit d'un élément central de notre stratégie opérationnelle. En 2014, 77 % de nos besoins en combustibles ont été comblés au moyen de combustibles renouvelables, notamment la liqueur noire, les résidus ligneux et les biosolides provenant de nos systèmes de traitement des effluents⁴⁴.

En outre, nous utilisons des combustibles de remplacement, tels que le méthane provenant des sites d'enfouissement, les huiles usées, le combustible dérivé de pneus et les déchets plastiques, et récupérons la valeur énergétique qui y est associée afin de réduire notre consommation de combustibles fossiles.

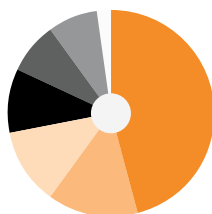
De toute l'énergie que nous avons consommée dans nos processus de fabrication de pâte et papier, 72 % provenait de sources renouvelables, comme l'hydroélectricité et la biomasse.

COMBUSTIBLES SERVANT À LA PRODUCTION DE VAPEUR PÂTES ET PAPIERS, 2014



	%
● Matières solides de la liqueur noire	40
● Écorces et biosolides	36
● Gaz naturel	19,9
● Mazout lourd	1,3
● Vapeur achetée	0,8
● Gaz d'enfouissement	0,7
● Combustible dérivé de pneus	0,5
● Plastique	0,5
○ Charbon	0,3

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PÂTES ET PAPIERS, 2014



	%
● Achetée – Hydroélectricité	46
● Achetée – Nucléaire	14
● Cogénération autoproduite	12
● Achetée – Charbon	10
● Achetée – Gaz naturel	8
● Hydroélectricité autoproduite	8
● Achetée – Autres	2



Centrale hydroélectrique d'Hydro-Saguenay

42. Usines de pâtes et papiers d'Alma (Québec), de Calhoun (Tennessee), de Catawba (Caroline du Sud), de Coosa Pines (Alabama), de Dolbeau (Québec), de Gatineau (Québec), de Kénogami (Québec), de Saint-Félicien (Québec) et de Thunder Bay (Ontario).

43. Provenant des quatre installations de cogénération à partir desquelles nous vendons de l'électricité à l'externe, compte non tenu d'autres efficacités opérationnelles suscitées par l'exploitation des centrales de cogénération.

44. Pour tous nos établissements produisant de la vapeur sur place.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE NOS USINES

Nos activités de fabrication ont une incidence environnementale en raison de la consommation de ressources, des émissions atmosphériques, de la génération de déchets et des évacuations d'eau. Nous cherchons à minimiser ces incidences et à dépasser les exigences légales minimales en nous concentrant sur l'amélioration continue et en établissant des systèmes de gestion de l'environnement (SGE) dans tous nos établissements.

SYSTÈMES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

La performance environnementale est gérée localement et fait l'objet d'une surveillance aux échelons les plus élevés de l'organisation. S'appuyant sur notre politique environnementale, les coordonnateurs en environnement des usines ont la responsabilité d'assurer le respect des lois et règlements locaux de même que de favoriser l'amélioration continue.

Nos coordonnateurs en environnement collaborent étroitement avec les directeurs en environnement de la Société afin de gérer les enjeux les plus pertinents pour un établissement donné. Chaque installation choisit des indicateurs de performance clés (IPC) et fixe des cibles de réduction chaque année. Cette approche reflète les différents contextes géographiques et technologiques de chaque établissement. Les IPC font l'objet d'une surveillance tant au sein de l'usine que de l'entreprise.

Tous nos établissements et toutes nos opérations forestières canadiennes sont dotés d'un système de gestion de l'environnement. En 2014, 10 installations ont obtenu la certification de leur SGE conformément à la norme ISO 14001, de sorte que les SGE de toutes nos installations sauf trois sont certifiés conformes à la norme ISO 14001⁴⁵.

Ces trois installations, à savoir l'usine de pâte de Menominee (Michigan), la scierie nouvellement relancée d'Ignace (Ontario) et la scierie d'Atikokan (Ontario), dont la construction est en cours, chercheront à faire certifier leur SGE selon la norme ISO 14001 en 2015.

Nos établissements s'emploient également à améliorer continuellement la performance environnementale dans des domaines clés. Résolu rend compte de sa performance en matière de développement durable conformément aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI). La section de notre site Web portant sur le développement durable, qui sera accessible à l'été 2015, contiendra des descriptions détaillées sur la portée des données présentées et les techniques de mesure des données relatives à nos efforts sur le plan de la gestion des changements climatiques, des ressources en eau et des déchets.

Nous surveillons notre performance dans les quatre domaines clés suivants :

- Émissions atmosphériques
- Génération de déchets
- Gestion des ressources en eau
- Incidents environnementaux

ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Nous gérons les émissions atmosphériques au moyen de technologies de contrôle de la pollution généralement reconnues en vue de minimiser les émissions de contaminants comme le dioxyde de soufre (SO₂), le dioxyde d'azote (NO_x) et les matières particulaires totales (MPT). Nous avons également adopté d'autres mesures de portée plus générale, en délaissant notamment le charbon et le pétrole lourd (mazout brut) comme sources d'alimentation de nos chaudières au profit de combustibles plus propres, tels que le gaz naturel et la biomasse.

Résolu a investi des sommes considérables afin de s'assurer qu'elle respecte, voire surpasse, les exigences de la réglementation. Des limites d'émissions plus rigoureuses seront imposées aux États-Unis en 2016 avec l'entrée en vigueur des règles relatives au Boiler MACT (*Maximum Achievable Control Technology*) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis. À la fin de 2014, quatre de nos six usines américaines visées par l'application prochaine de ces nouvelles règles s'y conformaient déjà. Des travaux sont en cours aux deux autres installations pour assurer leur conformité aux nouvelles règles d'ici 2016.



Usine de pâtes et papiers de Thunder Bay



Neil Patterson, entrepreneur, usine de pâtes et papiers de Thunder Bay



Usine de pâtes et papiers de Thunder Bay

45. Ne comprend pas les entités non consolidées : la scierie d'Opitciwan (Québec) et la scierie Produits Forestiers Petit-Paris (Québec).

GÉNÉRATION DE DÉCHETS

La réduction des déchets générés par nos activités constitue une autre des grandes priorités pour nos usines de pâtes et papiers. Nous gérons les déchets en trouvant des solutions de rechange offrant une utilisation bénéfique des déchets et en améliorant l'efficacité des processus, notamment en optimisant l'utilisation de la fibre afin de minimiser le coût du traitement des effluents. Les possibilités d'utilisation bénéfique des déchets comprennent, à titre d'exemple, l'épandage agricole et la remise en état des sites, ce qui permet de réduire davantage le volume des déchets acheminés aux sites d'enfouissement.

GESTION DES RESSOURCES EN EAU

La fabrication du papier est un processus qui exige beaucoup d'eau. Nous réutilisons l'eau autant que possible et en retournons 95 % dans l'environnement. La tranche restante de 5 % aboutit dans le produit final ou s'évapore dans le cadre du processus de fabrication. Toute l'eau que nous consommons passe par des systèmes de traitement des effluents primaires et secondaires avant d'être retournée dans l'environnement. Nous surveillons de près notre performance à cet égard et en assurons l'amélioration continue. Les données sur les eaux rejetées sont compilées et analysées puis soumises à des organismes comme le Carbon Disclosure Project (CDP).

INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX

Nous faisons un suivi de tous les incidents environnementaux qui surviennent dans nos établissements. En 2014, nous avons réduit de 19 % les incidents environnementaux survenus à nos usines, dépassant ainsi notre cible de réduction de 10 % par rapport à 2013. La Société a enregistré 52 incidents environnementaux en 2014 contre 64 en 2013. Nous continuons de nous efforcer d'atteindre notre objectif à long terme de zéro incident en établissant une cible de réduction de 8 % pour 2015 par rapport à l'année de référence 2014.

Notre approche en matière de gestion des incidents prévoit ce qui suit : un système de suivi complet assurant la production efficace de rapports, une enquête exhaustive des incidents comportant une analyse des causes fondamentales, la mise en œuvre de mesures correctives permanentes et la communication des principales constatations à nos établissements pour éviter que de tels incidents se reproduisent.

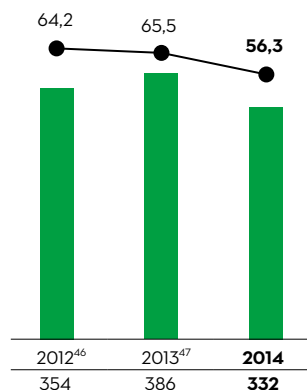
Les audits de conformité environnementale de même que les audits des risques liés à l'environnement menés par Résolu s'ajoutent à son système de gestion des incidents. En plus de faire ressortir les points à améliorer, ces audits permettent d'élaborer et de mettre en œuvre des plans visant à réduire les risques liés aux incidents environnementaux. L'année 2014 marque la deuxième année de notre cycle d'audit triennal des risques. À la fin de 2014, 73 % de nos usines de pâtes et papiers avaient fait l'objet d'un audit de conformité et d'un audit des risques, tandis que 83 % de nos scieries et 100 % de nos opérations forestières canadiennes avaient fait l'objet d'un audit de conformité.



Scierie de Thunder Bay

EAU REJETÉE USINES DE PÂTES ET PAPIERS, 2012-2014

- Intensité (m³ d'eau rejetée/tm de production de pâte ou de papier)
- Données absolues – eau rejetée (en millions de m³)



Système de traitement des effluents, Kénogami

46. Exclusion faite des trois usines de Fibrek acquises en 2012.

47. Montant calculé à l'aide de données extrapolées pour l'usine de papiers de Gatineau (Québec), qui est entrée en service au cours du second semestre de 2013, pour tenir compte de la phase de mise en service.

RESSOURCES HUMAINES

La compétitivité à long terme de Résolu est liée à sa capacité de recruter les meilleurs talents possédant les compétences recherchées, de les fidéliser et de veiller à leur développement. Nous nous engageons à mettre en œuvre de nouvelles pratiques en matière de ressources humaines afin de favoriser le renouvellement et la rétention de notre effectif. Nous nous employons à bâtir une culture d'entreprise solide qui saura attirer des employés orientés sur les résultats et l'action, et favoriser le développement des leaders naturels.

Principales réalisations de 2014 :

- embauche de 1 089 employés;
- utilisation des médias sociaux, y compris le blogue Résolu, afin de promouvoir, entre autres choses, le perfectionnement professionnel de nos ingénieurs et d'autres employés;
- participation aux journées carrières et à d'autres événements organisés par les cégeps et les universités pour maintenir notre présence à des fins de recrutement dans toutes les collectivités où nous exerçons nos activités;
- en voie d'atteindre notre objectif visant à embaucher 4 250 employés pour la période allant de 2014 à 2018;
- lancement d'un programme officiel de référence des employés;
- recrutement de 12 ingénieurs au moyen de notre programme pour nouveaux diplômés, leur donnant ainsi l'occasion de parfaire leurs compétences plus rapidement afin qu'ils puissent éventuellement aspirer à des postes de direction;
- négociation de nouvelles conventions collectives visant une proportion considérable de nos établissements au Canada et aux États-Unis; et
- lancement d'un système intégré de gestion du leadership qui vise à accroître notre capacité organisationnelle.

MAIN-D'ŒUVRE ET ROULEMENT DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2014, nous comptons quelque 7 700⁴⁸ employés, dont environ 5 300 étaient syndiqués.

Nous avons enregistré un taux de roulement du personnel de 11,6 %, dont la moitié est attribuable aux départs à la retraite.

STRATÉGIE DE RENOUVELLEMENT ET DE RÉTENTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Nous croyons que nos employés constituent un facteur important de succès et que le fait d'investir dans le recrutement de nouveaux talents et d'encourager le développement des compétences de notre effectif actuel renforce les assises de notre entreprise. Au cours des prochaines années, de nombreux employés de longue date prendront une retraite bien méritée, et nous devons recruter des candidats qualifiés, motivés et désireux d'approfondir leurs connaissances. Pour relever ce défi, nous nous efforçons de créer un milieu de travail au sein duquel nos employés peuvent se développer, s'accomplir professionnellement et contribuer au succès de l'entreprise.

En 2013, Résolu s'est associée au Cégep de Saint-Félicien (Québec) pour lancer un programme de certificat dans le domaine de la fabrication de pâte et papier. En 2014, 13 étudiants ont obtenu leur diplôme dans le cadre de ce programme, qui comprenait également deux stages de 120 heures au sein de l'une des usines de Résolu. Les étudiants de la deuxième cohorte obtiendront leur diplôme cette année.

En plus de participer à des journées carrières et à des journées « portes ouvertes » dans les établissements scolaires de même qu'à d'autres activités intéressantes les collectivités, nous avons accru nos efforts pour recruter de manière plus ciblée des employés compétents. En effet, en 2014, nous avons lancé une campagne de publicité régionale dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Québec, pour accroître la visibilité de Résolu en tant que pourvoyeur d'emplois

de qualité, laquelle était destinée aux personnes voulant vivre et travailler dans cette région.

Nous avons également voulu favoriser la participation de nos employés actuels dans nos efforts de recrutement en mettant sur pied un programme de référence. Le Programme de référence des employés vise à attirer des candidats de qualité, à accroître la rapidité, en général, du processus de recrutement et à améliorer notre taux d'embauche.

RELATIONS DE TRAVAIL

Des relations de travail constructives entre les syndicats et la direction sont la pierre angulaire d'une saine gestion des ressources humaines et sont donc très importantes pour les activités de Résolu. Le fait d'entretenir un dialogue continu avec les dirigeants syndicaux, les représentants syndicaux locaux et les employés de chacune de nos usines nous permet de veiller à ce que ces principales parties prenantes participent pleinement au processus et soient bien renseignées et engagées.

Aux États-Unis, Résolu, le Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (MUA), la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE) et l'Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie des États-Unis et du Canada (AU) ont renouvelé, avant qu'elles n'expirent, les conventions collectives de nos usines de Catawba (Caroline du Sud) et de Calhoun (Tennessee), lesquelles viennent maintenant à échéance en 2019. Au même moment, les conventions collectives de nos usines de Coosa Pines (Alabama) et d'Augusta (Géorgie) ont été renouvelées; elles viennent maintenant à échéance en 2020. Ces quatre usines représentent 35 % de notre capacité de production de pâtes et papiers.

48. Exclusion faite des entités non consolidées dans lesquelles nous détenons des participations ne donnant pas le contrôle.

Au Canada, Unifor et Résolu ont conclu une entente de principe en vue de renouveler les conventions collectives pour une période de quatre ans, laquelle a été ratifiée par une importante majorité des membres du syndicat dans chacune des usines visées par l'entente. Une entente similaire a été conclue avec la United Association of Plumbers and Steamfitters (UAPS), la FIOE, l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA) et l'International Union of Operating Engineers (IUOE). Ensemble, ces ententes visent huit usines de pâtes et papiers au Canada, qui représentent plus de 37 % de notre capacité de production de pâtes et papiers.

De plus, nous avons conclu une entente avec Unifor en vue de renouveler les conventions collectives couvrant environ 500 employés dans quatre scieries au Canada pour des périodes de quatre à six ans. Nous avons également conclu une entente de six ans avec le MUA visant nos employés à salaire horaire qui travaillent à la scierie d'Ignace.

SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DU LEADERSHIP

En 2014, la Société a lancé un projet stratégique à l'échelle de l'entreprise axé sur la mise en œuvre d'un système intégré de gestion du leadership visant à accroître notre capacité organisationnelle.

Le nouveau système vise à :

- optimiser la structure organisationnelle;
- clarifier le rôle et les responsabilités de chaque employé;
- fournir un cadre rigoureux permettant d'évaluer l'efficacité de même que le potentiel de chaque employé;
- améliorer les pratiques en matière de leadership afin d'augmenter les possibilités pour chaque employé d'assurer sa réussite et, par conséquent, celle de la Société;
- lier davantage la rémunération à la contribution démontrée de chacun; et
- améliorer le processus de planification de la relève.

En s'efforçant de fournir les bons outils pour favoriser la réussite de chacun, la Société est mieux équipée pour accroître la valeur pour les actionnaires, améliorer la qualité des produits offerts à ses clients et promouvoir la santé et la sécurité de ses employés.

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ

Résolu gère les questions d'éthique et d'intégrité à l'aide de divers outils, dont le Code de conduite, la Politique de signalement des préoccupations éthiques et une ligne d'assistance téléphonique offerte par un service de signalement éthique indépendant. Les employés, les dirigeants et les administrateurs de Résolu sont tenus de signaler les irrégularités financières et comptables ainsi que les autres écarts de conduite soupçonnés, de faire part de leurs autres préoccupations ou questions concernant l'éthique ou la conformité et de demander conseil de manière proactive sur les actes susceptibles d'avoir des répercussions éthiques. Résolu fait appel à une équipe d'experts internes pour enquêter sur chaque violation potentielle signalée.

Tous les employés reçoivent une formation au sujet des exigences du Code de conduite de la Société et de la Politique de signalement des préoccupations éthiques. Nous prévoyons offrir en 2015 une formation complémentaire sur les programmes de lutte contre la corruption à certains groupes d'employés ciblés.

Des audits internes ont lieu régulièrement afin de nous assurer du respect des procédures adoptées conformément au Code de conduite et les constatations importantes sont portées à l'attention de la direction et du conseil d'administration.



Daniel Vaillancourt, scierie de Saint-Thomas



Julia Conrad, usine de pâtes et papiers de Thunder Bay



Curtis Swindell jr, usine de pâtes et papiers de Calhoun

SANTÉ ET SÉCURITÉ

La sécurité est l'une des valeurs fondamentales de Résolu. Nous mettons tout en œuvre pour atteindre notre objectif qui est de faire de Résolu une « organisation ayant une culture de sécurité totale », dotée d'un objectif à long terme de zéro incident, zéro blessure pour tous nos établissements. Des structures et des systèmes de gestion sont en place pour favoriser et assurer la sécurité totale à chaque emplacement.

PERFORMANCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR 2014

Pour Résolu, 2014 s'est révélée la meilleure année jusqu'ici au chapitre de la performance en matière de sécurité. En effet, la Société a obtenu un taux d'incidents OSHA (Occupational Safety and Health Administration) de 0,83, soit un taux inférieur à la cible fixée de 0,99 et un résultat conforme aux normes de classe mondiale en matière de sécurité. Le taux obtenu correspond à une réduction de 22 % du nombre total de blessures enregistrables par rapport à 2013. Quant aux blessures enregistrables OSHA, leur nombre a chuté de 145 à 70 entre 2011 et 2014, soit une réduction de plus de 50 %. Le nombre d'incidents ayant entraîné une perte de temps a cependant augmenté de 13 %.

Nous continuerons de tout mettre en œuvre pour réduire la gravité des blessures. Le taux de gravité des blessures à l'échelle de notre entreprise, qui mesure l'incidence réelle des blessures sur la santé de nos employés, s'est établi à 33 en 2014, en hausse de 21 % par rapport à 2013⁴⁹.

Nous avons également enregistré un ratio global de 3,8 au titre des incidents évités de justesse par employé (29 063 incidents évités de justesse ont été signalés), ratio qui témoigne de la sensibilisation accrue des employés et de l'augmentation du signalement des dangers ou blessures potentiels. Dans tous nos établissements, les employés ont déployé des efforts soutenus en 2014 pour mieux repérer les dangers potentiels et gérer leur exposition au risque avant d'accomplir leurs tâches quotidiennes.

Nous nous sommes fixé comme cible pour 2015 un taux d'incidents OSHA de 0,95 ou moins et un taux de gravité des blessures de 27 ou moins. La cible fixée relativement au taux d'incidents OSHA de 0,95 a été établie en réduisant de 5 % le taux OSHA de classe mondiale, qui est de 1,0.

SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ

Notre approche en matière de prévention des blessures repose à la fois sur le leadership de la Société et sur la responsabilisation individuelle de nos employés. Cette approche s'appuie sur un système de gestion de la sécurité (SGS) qui comprend de la formation, de la sensibilisation, des audits et de la surveillance, et qui favorise la participation des employés au moyen de comités mixtes sur la santé et la sécurité dans tous nos établissements. Nous offrons à nos employés une formation particulière sur les politiques et procédures relatives à la sécurité afin non seulement d'assurer la conformité aux diverses exigences, mais également de nous assurer que les

employés comprennent bien les attentes relatives à la sécurité dans l'exécution de leurs tâches.

Notre système de gestion de la sécurité comprend trois grands volets sur lesquels est axée notre orientation en matière de santé et sécurité dans tous nos établissements :

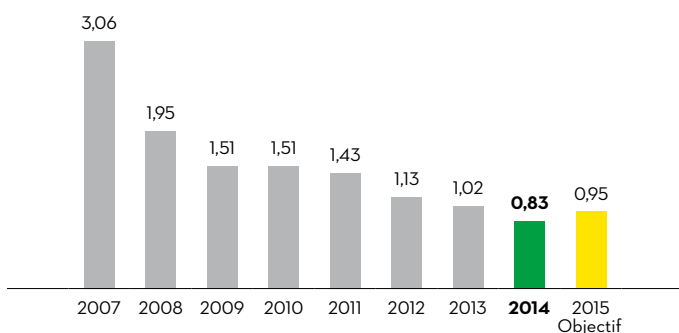
- **entrevues individuelles sur l'engagement en matière de sécurité** : cette démarche nous permet de renforcer nos attentes en ce qui a trait à la façon dont nos employés exécuteront leurs tâches de façon sécuritaire;
- **détermination des dangers** : cet élément doit s'inscrire au début du processus, avant qu'un travail ne soit entrepris, pour permettre aux employés d'évaluer et de contrôler les risques liés à la sécurité, ce qui permet ainsi de réduire les risques de blessures; et
- **déclaration des incidents évités de justesse** : cette démarche encourage les employés à participer aux processus en matière de santé et sécurité et fournit aux équipes de gestion des sites des données sur la détermination des risques, données qui servent ultimement à entretenir notre culture proactive axée sur la sécurité en tout temps et, par conséquent, à prévenir les blessures.

Par ailleurs, comme la sécurité constitue une priorité à l'échelle de la Société, notre conseil d'administration exige la tenue régulière d'audits à chaque établissement afin que soit assurée la conformité au système de gestion de la sécurité de Résolu. Ces audits sont réalisés tous les trois ans.

TAUX OSHA DE 2007 À 2014 ET OBJECTIF DE 2015 PAR 100 EMPLOYÉS

Nombre d'employés blessés

520	307	184	171	145	107	90	70
-----	-----	-----	-----	-----	-----	----	-----------



49. Le taux de gravité est calculé en additionnant le nombre de jours de travail perdus et le nombre de jours de travail adapté pour cause de blessure, en multipliant ce total par 200 000 heures de travail, puis en divisant le résultat obtenu par le nombre total d'heures travaillées.

INNOVATIONS ET PRIX

Notre approche proactive à l'égard de la sécurité est à l'origine d'un certain nombre d'innovations et a contribué à notre reconnaissance au sein de l'industrie.

Gants résistants aux coupures

Entre 2011 et 2013, nous avons enregistré une moyenne de 20 blessures par coupure par année, ce qui représentait plus de 15 % de nos blessures enregistrables OSHA. Grâce à la mise en œuvre de politiques relatives aux outils de coupe et au port, à la grandeur du chantier, de gants résistants aux coupures dans tous nos établissements, les blessures aux mains dues à des coupures ont diminué, un seul incident ayant été signalé en 2014.

Vêtements de protection contre les produits chimiques

L'implantation de notre politique sur le port de vêtements de protection contre les produits chimiques a entraîné une nette réduction du nombre de blessures dues aux éclaboussures de produits chimiques depuis 2012. Cependant, il peut faire excessivement chaud dans ces vêtements et les personnes appelées à les porter éprouvent parfois des coups de chaleur. Nos usines de Calhoun (Tennessee) et de Kénogami (Québec) ont collaboré avec des fournisseurs pour fabriquer des vêtements de protection plus confortables, faits de tissu perméable à l'air qui résiste à divers produits chimiques. Nos établissements n'ont pas été les seuls à en constater les bienfaits. En effet, d'autres entreprises de produits

forestiers commencent maintenant à adopter ces vêtements depuis que leurs avantages sont de plus en plus connus.

Prix

La performance de Résolu en matière de sécurité et les efforts qu'elle déploie à ce chapitre continuent de récolter des éloges :

- L'an dernier, la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST) nous a décerné plusieurs prix, dont celui de leader au lauréat Daniel Roy, ancien directeur des scieries de La Doré et de Saint-Félicien (Québec), pour le leadership et la vision dont il a fait preuve dans l'établissement d'une culture d'entreprise axée sur la prévention des blessures en misant sur la responsabilisation et la coopération.
- Nos équipes travaillant au sein des installations de la coentreprise de bois d'ingénierie Abitibi-LP à Larouche et à Saint-Prime (Québec) ont reçu le prestigieux prix de l'APA – The Engineered Wood Association, établie à Washington.
- Résolu dispose également d'un programme interne qui reconnaît les établissements ayant atteint un nombre important d'heures de travail sans blessure enregistrable. Ce prix du conseil d'administration pour la sécurité s'accompagne d'un don à un organisme de bienfaisance choisi par l'établissement. En 2014, plusieurs établissements ont été récompensés pour leurs importantes réalisations et, au total, une somme de 280 000 \$ CA a été remise à des œuvres locales. En janvier 2015, l'usine de Baie-Comeau (Québec) a franchi la barre du million d'heures sans blessure enregistrable; c'est la première usine de papier à avoir franchi ce cap dans toute l'histoire de la Société.



Julie Lamontagne, usine de papiers de Kénogami



Cinq ans après avoir instauré une « culture de sécurité totale », nous pouvons affirmer avec confiance que les employés de Kénogami ont adopté une approche proactive en ce qui concerne non seulement leur santé et leur bien-être, mais également la santé et le bien-être de leurs collègues.

Même si les vêtements de protection contre les produits chimiques sont encombrants, les enfiler fait partie de la routine à l'usine. Se montrant proactive, l'usine a mis sur pied un groupe de travail multidisciplinaire qui avait pour mandat de concevoir des vêtements de protection hydrofuges plus sécuritaires et confortables que les habits sur le marché, et faits de tissu perméable à l'air. Une solution pensée par les employés, pour les employés. Les vêtements ont été conçus pour répondre aux critères de travail propres aux usines. En effet, ils doivent être faciles à enfiler et à enlever sans avoir à retirer ses bottes, avoir des manches plus longues pour éviter que les bras soient exposés une fois étendus, être rembourrés aux genoux et aux coudes, et avoir des poches additionnelles pour ranger stylos et radios. En outre, sur la poche avant se trouve une liste des produits chimiques auxquels résistent les vêtements. Un atout non négligeable.

– Paul Falardeau, directeur général de l'usine de Kénogami

ENGAGEMENT DANS LES COLLECTIVITÉS

► Nous cherchons à avoir une influence positive et significative sur les collectivités locales et régionales où nous sommes présents et appuyons plusieurs organismes de bienfaisance enregistrés chaque année. Nous avons choisi deux piliers du développement durable comme secteurs prioritaires pour nos contributions philanthropiques : le secteur social (santé communautaire et éducation) et le secteur environnemental (projets communautaires et éducation).

Nous sommes inspirés par nos employés qui s'engagent au sein de leur collectivité, en participant à d'innombrables événements et initiatives et en appuyant plusieurs causes importantes.

SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS

En 2014, Résolu a fait des dons de charité d'environ 1 M\$. Chaque établissement dispose de son propre budget de contribution, pourvu que 50 % des activités et des organisations financées concordent avec nos secteurs de financement stratégique. L'an dernier, les dons faits par la Société ont appuyé des causes aussi diversifiées que Centraide/ United Way, des activités communautaires auprès des Premières Nations, la Société canadienne du cancer, la Croix-Rouge, les hôpitaux de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, des organismes de bienfaisance axés sur la prévention de la violence conjugale et plusieurs autres organismes choisis par les employés.

L'un des dons les plus importants que nous ayons faits en 2014 (125 000 \$ CA) visait à appuyer des organismes et des événements dans la communauté innue de Mashteuiatsh au Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Québec, y compris la 8^e édition annuelle du Grand Rassemblement des Premières Nations ainsi que la Fondation de

l'héritage culturel autochtone, qui favorise la préservation du patrimoine culturel autochtone au sein de la collectivité.

Le Prix du conseil d'administration pour la sécurité permet aux installations d'obtenir des fonds additionnels qu'elles verseront à des organismes communautaires. Ce programme de promotion de la sécurité récompense les établissements qui ont accumulé un nombre important d'heures sans blessure enregistrable. En 2014, ces prix ont permis de verser des dons totalisant 280 000 \$ CA à des organismes de bienfaisance choisis par les employés des usines, notamment des programmes de prévention du suicide, les Jeux olympiques spéciaux et des banques d'alimentation locales.

Nous reconnaissons également l'importance de l'éducation et commanditons des programmes de bourses d'études dans diverses écoles et universités. Notre partenariat avec le Cégep de Saint-Félicien, au Québec, dans le cadre duquel nous investirons 65 000 \$ CA sur une période de cinq ans, l'illustre bien. Annoncé en novembre 2014, ce programme prévoit l'octroi annuel de cinq bourses d'études ainsi qu'un stage rémunéré afin d'encourager les étudiants à poursuivre une carrière dans la fabrication de pâtes et papiers. En 2014, nous avons renouvelé notre commandite de Forces AVENIR, un programme québécois qui vise à reconnaître les étudiants qui sont des citoyens conscients, actifs et responsables.

DES EMPLOYÉS INSPIRANTS

Nous sommes fiers des importantes contributions de nos employés dans les collectivités au sein desquelles ils vivent et travaillent. Pour être un bon voisin, il faut savoir partager son temps et ses ressources; c'est ainsi que nous pouvons

avoir une incidence positive sur la vie des autres.

Voici quelques exemples des services rendus à la collectivité par les employés de Résolu en 2014 :

- Les employés de l'usine de Catawba ont fait la promotion d'un programme d'alphabétisation en se portant volontaires pour gérer des bibliothèques gratuites à Rock Hill, en Caroline du Sud, dans le cadre de l'initiative « Rock Hill Reads ».
- En Virginie-Occidentale, notre équipe de l'usine de Fairmont a travaillé en partenariat avec les écoles locales en achetant tous leurs vieux papiers, en les recyclant et en retournant les fonds amassés aux écoles.
- Dans la région du Lac-Saint-Jean, au Québec, 100 employés de Résolu ont pris part à 300 accompagnements dans le cadre de l'Opération Nez rouge, un service de accompagnement par des bénévoles qui permet de réduire la conduite avec des facultés affaiblies pendant le temps des Fêtes et d'amasser des fonds qui sont versés à des organismes jeunesse locaux.
- Un groupe de 20 employés de Résolu, retraités et contractuels de l'établissement de Thunder Bay, en Ontario, organise chaque année des événements sportifs. Des activités comme le ski, le vélo, la course à pied et le triathlon sont offertes avec le concours des organismes bénévoles suivants : Thunder Bay Timing, Sleeping Giant Loppet, Thunder Bay Cycling Club, Black Sheep Mountain Bike Club et Big Thunder Ski Club.



John Lawson, opérations forestières de Thunder Bay – Pépinière de Wabigoon (Ontario)

RECONNAÎTRE L'APPORT DES EMPLOYÉS

► C'est à l'effort collectif de tous nos employés, à l'échelle de l'entreprise, que nous devons les réalisations, initiatives et progrès décrits dans le présent rapport annuel 2014. C'est grâce au dévouement, aux compétences, à l'ingéniosité et à l'engagement dont ils font preuve que Résolu figure parmi les plus importants fabricants de produits forestiers.

Il convient de souligner tout particulièrement les progrès réalisés par la Société dans le domaine de la sécurité au travail. Le taux d'incidents OSHA de 0,83 de cette année, soit le taux le plus bas jamais observé, témoigne de l'importance que revêt la sécurité pour les employés. La sécurité représente en effet l'une de nos valeurs fondamentales et fait partie intégrante de tout ce que nous faisons.

Nos employés méritent également leur part d'éloges pour les trois prix prestigieux remportés par la Société au cours de la dernière année, lesquels soulignaient le développement durable et l'innovation :

- En juin 2014, Résolu a été nommée parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes selon le classement Corporate Knights. Pour dresser cette liste, on évalue des sociétés en fonction de 12 indicateurs clés de performance en se basant sur des données relevant du domaine public et portant sur la gestion des ressources, des employés et des finances. Le classement Corporate Knights est reconnu mondialement pour l'approche transparente et objective qu'il emploie pour mesurer la performance des entreprises en matière de développement durable.

- En septembre, nous avons été désignés comme l'un des lauréats du prix canadien Clean50. Ce prix reconnaît les leaders qui ont le plus grandement contribué au développement durable et au capitalisme propre au Canada.
- En décembre, nous avons remporté le prix mondial « Clean Tech » remis par le magazine *The New Economy* dans la catégorie Meilleures solutions du domaine de la foresterie et du papier pour 2014. Ce prix reconnaît les entreprises du monde entier dont les idées, les réalisations, les projets et les solutions reflètent l'innovation, la vision à long terme et le leadership.

Outre les distinctions obtenues par la Société, certains de nos établissements et leurs employés ont reçu des prix importants en 2014 :

- La McMinn County Economic Development Authority a remis le prix Innovateur de l'année APEX (Adaptability, Performance and Excellence) à l'usine de Calhoun (Tennessee) pour son projet de lessiveur de pâte en continu, élaboré par le personnel de l'usine. Le lessiveur s'inscrit dans le cadre du projet de modernisation de l'usine de 105 M\$ qui vise à accroître la capacité de production de pâte tout en réduisant considérablement les frais généraux et en améliorant la qualité des produits.
- Notre équipe de l'usine de Fairmont (Virginie-Occidentale) a obtenu le prix du président de la Chambre de commerce du comté de Marion pour son soutien et sa participation à la vie communautaire. L'usine de pâtes a travaillé en partenariat avec les écoles du comté de Harrison en achetant leurs vieux papiers et en les recyclant.

- Notre scierie La Doré (Québec) et le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) ont conjointement reçu le prix Partenariat technologique de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ) grâce à l'élaboration d'un programme de mises à niveau et d'améliorations régulières de l'équipement existant de l'usine. Les travaux ont débouché sur 11 nouveaux brevets et trois nouveaux systèmes qui, en moins d'un an, ont dégagé un rendement sur le capital investi.
- Nos deux installations de bois d'ingénierie de la coentreprise Abitibi-LP, situées à Larouche et à Saint-Prime (Québec), ont reçu un prestigieux prix de l'APA – The Engineered Wood Association, soit le prix de l'entreprise la plus sécuritaire (Safest Company Award), un prix qui souligne leur dossier de sécurité impeccable en 2013 et leur excellence opérationnelle.

Qu'ils aient été décernés aux usines ou au siège social, ces prix – et la reconnaissance qu'ils confèrent – appartiennent à nos employés. En effet, ces prix démontrent que nous travaillons comme une seule et même équipe, où la sécurité, la rentabilité et le développement durable déterminent notre avenir. Je suis fier de ce qui a été accompli au cours de la dernière année et, au nom de l'équipe de la haute direction et de notre conseil d'administration, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à nos employés.

Richard Garneau
Président et chef de la direction



CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Bradley P. Martin ^{2,3}

Président du conseil;
Vice-président des placements
stratégiques, Fairfax Financial
Holdings Limited

Richard Garneau

Président et chef de la direction

Michel P. Desbiens ^{2,3}

Administrateur de sociétés

Jennifer C. Dolan ^{1,4}

Administratrice de sociétés

Richard D. Falconer ^{1,2,3}

Administrateur de sociétés;
Associé principal, Verus Partners & Co.

Jeffrey A. Hearn ^{2,4}

Administrateur de sociétés

Alain Rhéaume ^{1,3}

Administrateur principal;
Associé directeur, Trio Capital Inc.

Michael S. Rousseau ^{1,4}

Vice-président général et
chef des affaires financières, Air Canada

L'ambassadeur David H. Wilkins ^{2,4}

Associé, Nelson Mullins
Riley & Scarborough LLP;
ancien ambassadeur des
États-Unis au Canada

Comités du conseil

- 1 Comité d'audit
- 2 Comité de l'environnement, de la santé
et de la sécurité
- 3 Comité des finances
- 4 Comité des ressources humaines
et de la rémunération/des candidatures
et de la gouvernance

Richard Garneau

Président et chef de la direction

Pierre Laberge

Premier vice-président,
Ressources humaines

John Lafave

Premier vice-président,
Ventes et marketing
de la pâte et du papier

Yves Laflamme

Premier vice-président,
Produits du bois, approvisionnement
et technologies de l'information

Jo-Ann Longworth

Première vice-présidente et
chef des services financiers

André Piché

Premier vice-président,
Exploitations de pâte et papier

Richard Tremblay

Premier vice-président,
Exploitations de pâte et papier

Jacques P. Vachon

Premier vice-président,
Affaires corporatives et
chef du contentieux

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Notre assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le vendredi 29 mai 2015, à 10 heures (heure de l'Est), dans la salle Oglethorpe de l'hôtel Augusta Marriott at the Convention Center, situé au 2 Tenth Street, Augusta (Géorgie), États-Unis.

AGENT DES TRANSFERTS POUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Computershare Trust Company, N.A.
P.O. Box 30170, College Station,
Texas, 77842-3170, États-Unis
866 820-6919 (numéro sans frais
aux États-Unis et au Canada)
781 575-3100
computershare.com/investor

COAGENT DES TRANSFERTS – CANADA

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
100 University Avenue, 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1, Canada
800 564-6253 (numéro sans frais
aux États-Unis et au Canada)
computershare.com/investor

CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INDÉPENDANTS INSCRITS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 2800
Montréal (Québec) H3B 2G4, Canada

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Rémi G. Lalonde
Vice-président et trésorier
514 394-2345
ir@resolutefp.com

MÉDIAS

Seth Kursman
Vice-président, Communications
d'entreprise, développement durable
et affaires gouvernementales
514 394-2398
seth.kursman@resolutefp.com

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES INVESTISSEURS ET INFORMATION FINANCIÈRE

Les investisseurs sont invités à adresser leurs demandes de renseignements directement au Service des relations avec les investisseurs de Résolu en écrivant à ir@resolutefp.com.

This report is available in English at resolutefp.com.

Tous les montants indiqués dans le document sont exprimés en dollars américains, à moins d'indication contraire.

FORMULAIRE 10-K

Produits forestiers Résolu Inc. dépose son rapport annuel sur formulaire 10-K auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Une copie de celui-ci accompagne le présent rapport annuel aux actionnaires. D'autres exemplaires (sans les pièces) peuvent être obtenus gratuitement sur demande adressée au Service des relations avec les investisseurs de Résolu. Les documents que la Société dépose auprès de la SEC, les rapports annuels aux actionnaires, les communiqués et d'autres renseignements utiles pour les investisseurs peuvent être consultés à l'adresse pfresolu.com/investisseurs.

INSCRIPTION À LA COTE

Les actions ordinaires de Produits forestiers Résolu Inc. sont négociées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « RFP ».

Produits forestiers Résolu
111, rue Duke, bureau 5000
Montréal (Québec) H3C 2M1, Canada
514 875-2160 ou 1 800 361-2888

Pour la liste complète des personnes-ressources, visitez pfresolu.com/nous-joindre.

